



**Il y a 20  
années, les  
inondations  
meurtrières  
de Bab El Oued**

P.2



CONFÉRENCE INTERNATIONALE  
DEMAIN À PARIS EN SOUTIEN  
AUX ÉLECTIONS EN LIBYE

**Tebboune ne  
s'y rendra pas,  
mais l'Algérie  
sera représentée**

P.3

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 11 NOVEMBRE 2021 // N°176 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

COMPRENDRE LES DESSOUS  
DE L'EMPIRE

**Deux tentatives  
de coup d'Etat  
ont conduit  
Hassan II à  
faire du Sahara  
occidental une  
cause nationale**

PP.8,9

SUCCÉDANT À KAIDI  
MOHAMMED AU  
DÉPARTEMENT  
EMPLOI-PRÉPARATION  
AU MDN

**Le général-  
major Hasnat  
Belkacem prend  
ses fonctions**

P.3



DÉBARQUÉE DU MALI, ELLE  
« RÉINTÈGRE » LA LIBYE

**La France  
« incollable »  
sur la région  
maghrébo-  
sahélienne**

P.3

AFFAIRE DE CORRUPTION  
LIÉE À ALI HADDAD :

**Youcef Yousfi  
condamné à  
un an de prison  
avec sursis**

P.4



INSCRIPTION AUPRÈS DE L'ANEM EN TANT  
QU'ÉTUDIANT OU DEMANDEUR D'EMPLOI

## L'allocation chômage à partir de janvier 2022



- il sera vérifié  
que le demandeur  
ne travaille ni au  
secteur public ni  
au secteur privé

- Il doit  
également y être  
inscrit pour une  
période de six  
mois ou plus

- La durée de  
la subvention est  
pour une période  
de six mois,  
versée  
mensuellement,  
renouvelable  
pour six mois  
seulement

P.3



LE FLEURON DE L'INDUSTRIE  
ÉLECTRONIQUE ALGÉRIEN  
CONQUIERT L'AFRIQUE

**Le Groupe  
« Condor » ouvre  
aujourd'hui la  
première usine  
continentale de  
production de  
surfaces TV**

P.4



## LE RETRAIT DE PERMIS DE CONDUIRE SUPPRIMÉ

Le ministère des Transports suspendra dès janvier 2022 l'article relatif aux commissions de retrait des permis de conduire, ce qui signifie qu'un conducteur qui enfreint le code de la route pourrait simplement récupérer son permis au moment de s'acquitter d'une amende. Autre nouveauté, un délai de dix (10) au lieu de deux (2)

jours est accordé au conducteur faisant l'objet de sanction pour infraction de 2e, 3e ou 4e degrés. C'est-à-dire il pourrait conduire son véhicule pendant les dix jours suivant le retrait de son permis à condition qu'il paie l'amende qui lui est notifiée dans moins de 45 jours. Passé ce délai, son dossier sera transféré devant les ins-

tances judiciaires. Notons qu'une infraction de premier degré entraîne une amende de 2000 DA et la perte d'un (1) point, 2500 dinars d'amende et le retrait de deux (2) points en cas de d'infraction de second degré, comme par exemple le franchissement d'une ligne continue ou le stationnement sauvage.

## COUR D'ALGER : LE PROCÈS DE HAMID MELZI PRÉVU LE 14 NOVEMBRE

Le procès de l'ancien directeur général de la résidence d'Etat "Sahel", Hamid Melzi, a été programmé pour le 14 novembre prochain, par le juge du pôle pénal de la Cour d'Alger. Hamid Melzi est placé sous mandat de dépôt depuis mai 2019. Il est poursuivi, au même titre que les deux anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et

Abdelmalek Sellal. Ainsi que vingt-quatre (24) cadres. Et ce, pour abus de fonction volontaire à l'effet d'accorder d'indus privilèges en violation des lois et réglementations. Outre la conclusion de contrats en violation des dispositions législatives et réglementaires en vigueur pour attribution d'avantages injustifiés à autrui.

## PLUS DE 75 VICTIMES DU MONOXYDE DE CARBONE EN 10 MOIS

Durant les 10 premiers mois de l'année en cours, 75 personnes sont mortes par asphyxie, suite à l'inhalation du monoxyde de carbone. Le constat a été établi par la Protection civile. Il y a deux jours seulement, trois enfants sont décédés à Djendel (Aïn Defla). Et ce, suite à l'inhalation du monoxyde de carbone dans leur domicile. Cette information a été annoncée mardi par la direction locale de la Protection civile. Les trois enfants ont été asphyxiés par le gaz émanant du chauffage dans

le domicile familial situé au douar El Fedj relevant de la commune de Djendel. C'est ce qu'a précisé le chargé de communication de la direction locale de la Protection Civile, le capitaine Kamel Hamdi. Ce dernier a précisé qu'après l'alerte des citoyens, les éléments de la Protection civile se sont rendus au lieu indiqué. Il ont pu, ainsi, découvrir trois enfants calcinés. Il s'agit de deux filles et un garçon âgés entre 7 et 11 ans. Alors que la maman (36 ans) a subi de brûlures au visage.

## PSG : LA JOUEUSE FRANCO-ALGÉRIENNE KHEIRA HAMRAOUI AGRESSÉE

La milieu de terrain du PSG Aminata Diallo a été interpellée mercredi matin à son domicile dans les Yvelines par les enquêteurs de la PJ de Versailles. Elle est entendue à propos de la récente agression en pleine rue de l'une de ses coéquipières, en l'occurrence la joueuse franco-algérienne Kheira Hamraoui. Aminata Diallo, milieu de terrain du

Paris Saint-Germain et de l'équipe de France, a été arrêtée, ce mercredi 10 novembre, au petit matin à son domicile à Marly-le-Roi (Yvelines) par les enquêteurs de la brigade de répression du banditisme (BRB) de la police judiciaire de Versailles, apprend-on dans l'entourage de la joueuse, a rapporté ce mercredi l'Equipe.

## COMMENT LE SHIN BET A INVENTÉ DES PREUVES POUR PLACER DES ONG PALESTINIENNES SUR LISTE NOIRE

Une enquête menée par des journalistes israéliens a permis d'analyser le matériel, tenu jusque-là secret, exploité par le renseignement israélien afin de placer six ONG palestiniennes sur la liste des « organisations terroristes », le 22 octobre dernier. Quelles sont ces preuves « dures comme la pierre » auxquelles se raccrochent les autorités israéliennes? Depuis plus de deux semaines, la société civile, ainsi que certains représentants locaux et étrangers, se posent cette même question. Au cœur du mystère : les éléments du renseignement qui, ne laissant pas « de place au doute », ont conduit le gouvernement israélien à placer, le 22 octobre, six ONG palestiniennes sur la liste des « organisa-

tions terroristes ». Alors que de nouvelles révélations concernant l'utilisation du logiciel d'espionnage israélien Pegasus afin de traquer les employés de ces ONG alimentent la polémique, une enquête inédite publiée il y a trois jours dénonce l'absence de preuves des autorités. Pendant plusieurs semaines, trois médias indépendants (+972, Local Call et The Intercept) ont analysé le contenu de documents confidentiels, dont notamment le rapport initial émis par le Shin Bet (l'agence de renseignements israélienne) ayant servi de base à l'argumentation du gouvernement, ainsi que des retranscriptions d'interrogatoires. Sans rien trouver de « sérieux ».

## LIBYE : LA MAE AU CŒUR D'UN DIFFÉREND ENTRE LE CONSEIL PRÉSIDENTIEL ET LE GOUVERNEMENT

Dans un affrontement, le deuxième du genre entre le Conseil présidentiel libyen et le gouvernement d'Union nationale, le cabinet de Dbeibah a rejeté la décision du Conseil portant suspension de la ministre des Affaires étrangères, Najla Mangoush, tout en lui interdisant de quitter le territoire national et en diligentant une enquête à son encontre pour avoir monopolisé le

dossier de la politique étrangère. Ce différend reflète dans son essence un conflit sur les prérogatives. En effet, et alors que le gouvernement d'Union, présidé par Dbeibah, accapare la majorité du pouvoir exécutif, le Conseil présidentiel est compétent en matière de défense et de politique étrangère. Toutefois, le Conseil présidentiel qui, réuni, assume les fonctions de commandant

suprême de l'armée, se retrouve marginalisé dans l'exercice de ses prérogatives, dans la mesure où Dbeibah détient le portefeuille de la Défense et que Mangoush dirige le ministère des Affaires étrangères et exerce ses fonctions sans pour autant recourir au Conseil en matière de nominations et de limogeages au sein des représentations diplomatiques libyennes à l'étranger.

## Il y a 20 années, les inondations meurtrières de Bab El Oued

Le 10 novembre 2001, de dévastatrices inondations alimentées par un violent orage ont dévalées, en flots puissants et continus, des hauteurs du quartier de Bab El Oued, tout le long de la route du Frais Vallon, emportant sur leur passagers des centaines de véhicules et se soldant par la mort de plus d'un millier de personnes et de dizaines de disparus.

Scènes apocalyptiques vécus dans la détresse et la douleur : celle du Centre de formation des jeunes filles, vite submergées par les flots, dès l'entrée en classe de 8 heures du matin ; celle du bain maure où les hommes ont été surpris et noyés en



quelques minutes ; les flots tumultueux descendant des hauteurs de cet historique quartier d'Alger, et qui se sont scindés en trois puissants torrents charriant cadavres et matériaux divers et s'en-

gouffrant avec violence dans des maisons avant de terminer leur course meurtrière dans la mer, où des centaines de corps, certains disloqués, flottaient pendant deux jours à la surface de l'eau.

L'ÉCRIVAIN ET ANALYSTE POLITIQUE MAURITANIEN, ISMAIL OUL YAAGHOB OUL CHEIKH:

## « LE REJET PAR L'ALGÉRIE DE LA PROVOCATION FRANÇAISE REFLÈTE LA VOLONTÉ DES PEUPLES MAGHRÉBINS ET AFRICAINS »

Le rejet par l'Algérie de la provocation française reflète la volonté des peuples maghrébains et africains et leur rejet de l'hégémonie française dans le continent, a indiqué l'écrivain et analyste politique mauritanien, Ismail Oul Yaagoub Oul Cheikh. Dans un entretien au journal électronique "Africa News", l'écrivain

et analyste politique a évoqué "les relations liant Alger et Nouakchott, lesquelles se sont renforcées récemment par des passages commerciaux ayant contribué à la dynamisation des échanges commerciaux dans la région et à ouvrir des perspectives de développement, et ce sur fond du recul du rôle de la France, désor-

mais rejeté par les peuples de la région mais aussi par des officiels". L'influence de la France se rétrécit de plus en plus dans la région maghrébine mais également en Afrique en général notamment dans la région du Sahel, en témoigne les positions affichées par le gouvernement malien de transition a-t-il dit.

## POUTINE A DISCUTÉ DES « CONFLITS RÉGIONAUX » AVEC LE PATRON DE LA CIA

Le président russe Vladimir Poutine a discuté par téléphone des « conflits régionaux » avec le patron de la CIA, William Burns, qui s'était rendu la semaine dernière en Russie, a indiqué le Kremlin. La visite de Burns, souvent présenté comme le plus chevronné des diplomates américain, a été

effectuée les 2 et 3 novembre à la demande du président Joe Biden, selon l'ambassade des États-Unis à Moscou. Selon la chaîne de télévision américaine CNN, Burns aurait été dépêché à Moscou pour « mettre en garde » la Russie contre tout renforcement de ses troupes près de la frontiè-

re russo-ukrainienne et se serait entretenu au téléphone avec le président ukrainien Volodymyr Zelensky à l'issue de ses discussions en Russie. Ils ont évoqué les relations bilatérales, la crise diplomatique entre les deux pays et ont « échangé leurs opinions sur des conflits régionaux ».

NORMALISATION AVEC ASSAD :

## LES EAU PASSENT À LA VITESSE SUPÉRIEURE

Voilà un « retournement de veste » dont on entendra le bruit : le chef de la diplomatie émiratie cheikh Abdallah ben Zayed al-Nahyane, accompagné d'une délégation, s'est rendu à Damas avant-hier, pour rencontrer le président syrien Bachar el-Assad. D'abord révélée dans l'après-midi par la chaîne al-Manar liée au Hezbollah, l'information a été confirmée par l'agence syrienne SANA en début de soirée. Selon l'agence, les entretiens ont porté sur les relations bilatérales. Quand on connaît ce que pensaient et disaient les EAU d'Al Assad il y a à peine quelques mois, on a de quoi rester ébahi.

SUCCÉDANT À KAIDI MOHAMMED :

# Le général-major Hasnat prend ses fonctions de chef du Département Emploi-Préparation

**Le Général de Corps d'Armée, Saïd CHANEGRIHA, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, a installé hier, le Chef du Département Emploi-Préparation par intérim.**

**E**n effet, et au Nom du Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'état-major de l'Armée Nationale Populaire, a supervisé hier, l'installation officielle du général-major Hasnat Belkacem, dans les fonctions de Chef du Département Emploi-Préparation par intérim, succédant au général-major Kaïdi Mohammed :

«Au Nom de Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale et conformément au décret présidentiel du 4 novembre 2021, j'installe officiellement le général-major Hasnat Belkacem, dans les fonctions de chef du

Département Emploi-Préparation par intérim, en succession au général-major Kaïdi Mohammed».

A cette occasion, le général de corps d'armée a donné des instructions et des orientations aux cadres relevant du Département Emploi-Préparation, portant dans leur ensemble sur la nécessité de poursuivre les efforts, de faire preuve d'application, et d'œuvrer en permanence à apporter les améliorations nécessaires et les ajustements idoines à même de consolider les réalisations récemment enregistrées, afin de se mettre en phase avec les défis sécuritaires prévalant dans notre sous-région et de servir l'Algérie et protéger ses intérêts majeurs. A ce titre, il les a exhortés à faire



preuve d'engagement, de rigueur et de persévérance dans l'accomplissement des missions assignées. A l'issue,

le Général de corps d'armée a signé le procès-verbal de passation de pouvoir.

I.Med

**BEN ZAÏM DÉVOILE LES PREMIERS ÉNONCÉS QUI OUVRENT DROIT À CETTE SUBVENTION**

## L'allocation chômage à partir de janvier 2022



Le sénateur Abdelouahab Ben Zaim a annoncé hier, que l'allocation chômage sera accordée à partir de janvier 2022, avec une condition d'inscription auprès de l'Agence nationale pour l'emploi. Ben Zaim a déclaré sur sa page Facebook officielle qu'à partir de janvier 2022 l'allocation de chômage sera versée. L'inscription se fera d'abord auprès de l'Agence Nationale pour l'Emploi en tant qu'étudiant ou demandeur d'emploi. Par voie de conséquence, il sera vérifié que la personne concernée ne travaille pas réellement et ne bénéficie d'aucune subvention ni d'aucun salaire de quelque nature que ce soit. Que ce soit du secteur public ou du secteur privé. La personne concernée doit également être inscrite pour une période de six mois ou plus. Le sénateur a également déclaré que la subvention est pour une période de six

mois, versée mensuellement, renouvelable pour six mois seulement. Il a ajouté que la valeur de la subvention est de 14 000 dinars pour les résidents du sud, de 12 000 dinars pour les résidents de l'est et de 10 000 dinars pour le centre et l'ouest. Il a souligné qu'après avoir bénéficié de la subvention et dans le cas où un emploi est disponible par l'intermédiaire d'une agence ou d'une institution privée ou publique, la subvention est supprimée. Ben Zaim a poursuivi que la présence de la personne concernée est obligatoire tous les deux mois pour s'assurer que son statut de chômeur n'a pas changé, sinon il perdra son allocation. La démission de n'est pas acceptée, quel que soit le salaire ou la rémunération que l'intéressé perçoit pour bénéficier de l'allocation de chômage.

I.M. Amine

**CONFÉRENCE INTERNATIONALE DEMAIN À PARIS EN SOUTIEN AUX ÉLECTIONS EN LIBYE**

## Tebboune ne s'y rendra pas, mais l'Algérie sera représentée

Selon le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ne prendra pas part à la conférence de Paris sur la Libye. Lamamra a assuré néanmoins que l'Algérie y sera représentée et jouera pleinement son rôle dans le processus de trouver une issue à la crise libyenne.

L'Algérie sera présente par le biais d'un représentant personnel du président

Tebboune Selon Lamamra, les relations algéro-françaises demeurent complexes du fait des liens historiques et de la géographie, précisant que l'Algérie tient à la souveraineté de ses décisions, loin de toute influence.

Lamamra a rappelé que la présente crise a été le fait de déclarations du président français Emmanuel Macron, et qui ont motivé une réaction de la part des Algériens.

I.Med Amine



**DÉBARQUÉE DU MALI, ELLE « RÉINTÈGRE » LA LIBYE**

## La France «incollable» sur la région maghrébo-sahélienne

Pointée du doigt pendant de longues années pour sa « gestion » du Sahel, la France a fini par emballer ses affaires et ...rester sur place. On ne quitte pas le pré carré traditionnel de la « françafrrique » aussi facilement. D'ailleurs Tabuka permet largement aux Français de rester sur place. En quelque sorte, décriée au Nord-Mali, Barkhane est

toujours là. L'Elysée, avec des décennies de françafrrique peut contourner ergs et regs et remonter jusqu'à Tripoli par le biais de la Conférence internationale à Paris en soutien aux élections en Libye. Le dossier permet de rester en contact avec le Sahel et le Maghreb. Il n'est pas question pour Macron de lâcher prise. Son avenir politique en dépend.

Dans quelques mois, il sera de nouveau candidat à la présidentielle en France, avec deux axes pour convaincre : sa gestion interne (qui a été lamentable, et grandement endommagée par la pandémie) et sa gestion au Sahel. Et il compte beaucoup sur ce second dossier pour se propulser à la tête de l'Etat français pour un

second mandat. Si la Libye lui permet de se maintenir à flots, son attention demeure concentrée sur le Mali, où il a juré d'avoir la tête d'Iyad Ag Ghali. S'il peut s'offrir cette tête, il se présentera devant l'électorat dans la peau d'un champion du Sahel. D'où son acharnement à garder des atouts en main...

Fayçal O.

## L'édito

■ Par Zahir Mehdaoui



## L'inclusion financière pour mobiliser l'épargne

**L**a finance islamique est devenue l'un des moyens les plus importants sur lesquels le gouvernement s'appuie actuellement pour promouvoir l'inclusion financière et attirer les fonds circulant hors des circuits officiels. Lancée en Algérie en mars 2020 cette finance « halal » ne cesse de se développer et de faire des progrès significatifs qui contribuent inévitablement dans les prochaines années à alimenter la masse monétaire dans notre pays.

Les bilans établis jusqu'à maintenant même s'ils sont loin des attentes des autorités, sont toutefois encourageants. Depuis le lancement des produits de cette finance, plus de 15.000 comptes ont déjà été ouverts et plus de 10 milliards de dinars ont déjà été déposés. C'est peu mais ce n'est pas rien et tout indique que cette finance est partie de bon pied en Algérie et qu'elle est promise à un avenir florissant.

Le mot est déjà dit : l'Algérie sera une tribune pour la consécration de la finance islamique en Afrique et toutes les mesures sont déjà prises pour traduire cette ambition sur le terrain. En l'espace d'une année et demie déjà 310 guichets dédiés aux produits halal ont été ouverts à travers le territoire national, ce qui a permis comme le soulignent les chiffres du gouvernement de mobiliser l'épargne des réticents et d'absorber de la liquidité qui circule dans le marché parallèle.

Assisté par le Haut conseil islamique (HCI) qui, à travers « l'Autorité charaïque nationale de la fatwa » pour l'industrie de la finance islamique qu'il a mise en place, délivre la certification de conformité aux banques et aux établissements financiers leur permettant la domiciliation des produits islamiques, ce système ambitionne de développer l'inclusion financière et de contenir les fonds de l'informel estimé selon le président Tebboune à 90 milliards de dollars et de les introduire dans les circuits officiels. Ce qui, il faut en convenir n'est pas chose aisée, mais à voir les milliers de comptes ouverts par les citoyens dans les différentes banques publiques dans ce cadre, on ne peut qu'affirmer que ce système peut constituer, pour de nombreux citoyens réticents avec les banques classiques, une véritable alternative.

Ce n'est un secret pour personne que de nombreux citoyens algériens à cheval sur les principes religieux, sont séduits et ne font confiance qu'à ce genre de finance. Depuis 1960, date où la première banque moderne a été créée en Egypte, la finance islamique ne cesse de s'imposer de plus en plus dans de nombreux pays. Ses actifs à travers le monde pourraient dépasser 3500 milliards de dollars cette année. Ce qui renseigne amplement sur la bonne santé de modèle de finance.

Z. M.

EMPLOYEURS ET DES NON SALARIÉS DÉBITEURS AUPRÈS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

## TRAITEMENT PRÉFÉRENTIEL POUR PRÉSERVER LES POSTES D'EMPLOI

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale continue à faire des traitements de faveur et des mesures d'exception au profit des employeurs et des non salariés exerçant pour leur propre compte, débiteurs auprès de la sécurité sociale, pour leur permettre de "poursuivre leurs activités économiques, garantir leur pérennité et préserver les postes d'emploi", a indiqué un communiqué du Conseil de la nation. Ainsi, le département de Lahfaya promet des mesures exceptionnelles visant à atténuer les charges sur les assujettis à la Sécurité sociale, à travers l'accompagnement des employeurs publics et privés, ainsi que les non salariés qui exercent une activité pour leur propre compte de façon à leur permettre de poursuivre leurs activités économiques et de garantir leur pérennité.

Ces mesures, avait dit récemment le ministre, permettent à ces débiteurs de "renforcer leurs capacités de production et de les encourager à la création des postes d'emploi", en outre, ces mesures sont en vigueur jusqu'au 31 janvier 2022. De même, ces mesures permettront aux catégories souffrant des difficultés financières de régler leurs cotisations principales par échancier avec exonération totale des majorations et des pénalités de retard.

I.R.

RECRUTEMENT :

## LE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE LANCE UN PORTAIL NUMÉRIQUE

Dans le cadre de la valorisation de ses ressources humaines en compétences et expertises dans divers domaines et spécialisations, le Ministère de l'Industrie annonce le lancement d'un portail numérique pour recevoir les CV des cadres supérieurs souhaitant rejoindre son secteur, a indiqué ce mercredi 10 novembre 2021, le ministère dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

Le lancement de cette plateforme numérique vient instaurer plus de transparence et d'égalité dans les processus de recrutement qui seront programmés par le ministère de l'Industrie à l'avenir, notamment en ce qui concerne les emplois seniors au niveau de son administration centrale, ses services déconcentrés, les complexes industriels et ses organismes affiliés, a précisé le même communiqué.

Le processus de réception des CV, qui est à la première étape des candidats souhaitant intégrer les complexes industriels et les établissements publics, débutera du 10 au 17 novembre 2021. Vous pouvez accéder à la plateforme numérique via le lien suivant : <https://www.Mon-CV.industrie.gov.dz>

# LE FLEURON DE L'INDUSTRIE ÉLECTRONIQUE ALGÉRIEN CONQUIERT L'AFRIQUE

## Le Groupe « Condor » ouvre aujourd'hui la première usine continentale de production de surfaces TV

Condor lancera aujourd'hui la première usine en Afrique pour la production de surfaces d'écran de télévision, ou ce qu'on appelle « la dalle », qui est la partie la plus importante du téléviseur, étant donné que l'écran représente 70 pour cent de l'ensemble d'un téléviseur. La dalle d'un téléviseur LCD est constituée d'une couche de cristaux liquides en vue d'assurer un rétroéclairage uniforme sur toute la surface de la dalle.

Ce nouvel investissement a pour objectif d'accompagner les nouvelles lois et la nouvelle orientation économique de l'Algérie vers l'augmentation des taux d'intégration dans les industries électroniques et électriques, afin que le taux d'intégration à la télévision passe de 22% à plus de 55 pour cent à la fois, et l'usine s'emploiera à fournir ces écrans pour les besoins du complexe Condor qui en est à la première étape, puis, dans une seconde étape, il sera fourni aux fabricants de téléviseurs en Algérie à court terme. Cet investissement unique et le premier en Afrique vise à augmenter le taux d'intégration et à réduire la facture d'achat en installant des pièces de surface d'écran en Algérie au lieu de les acquérir en tant que pièce toute faite, en plus d'un transfert de technologie, étant donné que la technologie d'écran est restée la chasse gardée des deux sociétés mères, LG et Samsung. Quant à l'aspect technique, Condor a préparé toutes les conditions et l'espace de travail spécial, selon M. Reda Boubatra, responsable de l'unité, considérant que cette industrie a besoin d'un espace 100 % exempt de poussière, avec un taux d'humidité défini, qui se compose de ce que l'on appelle le « White Hall » Sur



une superficie de 1080 mètres carrés, et de deux lignes de production, la première sera lancée cette semaine, la seconde dans quelques jours. Le porte-parole du Groupe a ajouté que la fabrication de la télévision dépend de trois parties, la partie électronique et la partie plastique, qui sont les étapes contrôlées par l'entreprise, et avec l'ouverture de cette usine, la partie dite mécanique sera contrôlée,

c'est-à-dire l'écran, qui est la partie la plus importante d'un téléviseur. De sorte que ce qu'on appelle la surface de l'écran se compose de plusieurs parties assemblées, qui sont la partie mécanique, la partie en verre, les filtres, l'éclairage et les barres «Led», qui sont des pièces assemblées en Chine et acquises dans des téléviseurs ; ainsi, dorénavant, ils seront fabriqués en Algérie, et permettront une réduction signi-

ficative de la facture, comme ils permettront le transfert de cette technologie de pointe, et rendront le produit disponible en Algérie et au profit de tous les fabricants de téléviseurs en Algérie. Par conséquent, cette étape aura un impact significatif sur les prix de la télévision et relancera l'industrie de la télévision après la grande récession qui a frappé ce segment de l'industrie électronique ces dernières années. I.Med

AFFAIRE DE CORRUPTION LIÉE À ALI HADDAD:

## Youcef Yousfi condamné à un an de prison avec sursis

La première chambre pénale de la Cour d'Alger a condamné, mercredi, à un (1) an de prison avec sursis, l'ancien ministre de l'Industrie, Youcef Yousfi et l'ancien directeur de la Jeunesse et des sports de la wilaya de Tizi-Ouzou, Iltache Abderrahmane, poursuivis pour des faits de corruption, notamment pour abus de fonction dans l'affaire de l'homme d'affaires Ali Haddad.

Le Procureur général près la Cour d'Alger avait requis deux ans de prison ferme assortie d'une amende de 500.000 DA à l'encontre de Youcef Yousfi, et 3 ans de prison ferme assortie de la même amende à l'encontre de l'ancien directeur de la Jeunesse et des sports de Tizi-Ouzou. Les accusés sont poursuivis notamment pour abus de fonction dans l'affaire de l'homme d'affaires Ali Haddad, tranchée par la Cour d'Alger le 3 novembre 2020.



L'affaire avait été réinscrite au rôle de première chambre pénale de la Cour d'Alger, après que la Cour suprême ait accepté, en mai dernier, le pourvoi en cassation introduit par Youcef Yousfi et Iltache Abderrahmane.

La Cour suprême a rejeté, dans la forme et dans le fond, les pourvois en cassation des

autres accusés, dont l'accusé principal Ali Haddad et les anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, rendant ainsi leur peines définitives.

Le 3 novembre 2020, la Cour de justice d'Alger avait condamné l'homme d'affaires Ali Haddad à 12 ans de prison ferme et les deux anciens Pre-

miers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal à une peine de 8 ans de prison ferme.

Dans cette affaire, la Cour a condamné l'ancien ministre, Ammar Ghoul à sept (07) ans de prison ferme, alors que les anciens ministres du secteur, Abdelghani Zaalane, Boudjemaa Talai et Amara Benyounes ont été condamnés à un (01) an de prison ferme.

Les anciens ministres de l'Industrie, Youcef Yousfi et Mahdjoub Bedda ont écopé d'une peine d'un (01) an de prison ferme, alors que l'ancien ministre des travaux publics, Abdelkader Kadi a été condamné à trois (03) ans de prison ferme.

Dans la même affaire, la Cour a condamné les ex-walis de Saïda et de Annaba, respectivement Abdallah Benmansour et Mohamed Salamani à (01) an de prison avec sursis.

I.M.

## RÉDUCTION DE VISAS POUR LES ALGÉRIENS : Les précisions du ministre français de l'Intérieur

Les élections présidentielles en France s'approchent à grand pas et l'immigration sera sans aucun doute le thème dominant de la campagne qui sera vraisemblablement dominée par les thèmes chers à l'extrême droite, notamment l'immigration.

Par Zakaria Sofiane Loutari

Invité hier, sur la radio française Europe1, le ministre français de l'Intérieur, Gérard Darmanin, est revenu sur le bilan d'Emmanuel Macron et sa décision de réduire de 50% le nombre de visas octroyés aux Algériens. «Si je prends l'exemple de l'Algérie, il y a eu 23.341 visas acceptés sur les huit premiers mois de l'année, et 10.828 refusés (31% de refus). Si je prends l'Algérie depuis la décision de septembre-octobre, cela fait 12.609 visas acceptés et 11.867 refusés, soit moitié-moitié», a précisé le ministre Darmanin. Il a également souligné que les visas acceptés concernent les personnes ayant un lien économique, des chefs d'entreprise, des cadres et des investisseurs. Interrogé sur le nombre de personnes expulsés, le ministre français de l'Intérieur a indiqué qu'«on est à 25% des personnes qui repartent». À la demande du président français, Emmanuel Macron, le ministère de l'Intérieur avait établi une liste de 1100 délinquants étrangers qui devaient être expulsés.



Ces délinquants «dangereux» devaient quitté la France après avoir purgé leur peine de prison. Sur ces 1100 délinquants étrangers, 899 ont déjà été expulsés, a affirmé Gérard Darmanin. «L'objectif, c'était au 31 décembre (2021), donc on y arrive quand on discute avec des pays, de personne à person-

ne», poursuit le ministre de l'Intérieur. Gérard Darmanin a évoqué la difficulté d'exécuter les obligations de quitter le territoire français : «Là où on a du mal à le faire, c'est quand des pays remettent en cause le fait qu'une personne est certes de telle nationalité, mais a un enfant en France. C'est une question complexe

et c'est ça qui est difficile. Derrière, il y a évidemment des familles et des personnes». C'est la position de l'Algérie par exemple, affirme Gérard Darmanin. «C'est cette difficulté-là qu'on essaie de régler. Elle n'est pas facile, elle ne se règle pas d'un coup de baguette magique», a-t-il ajouté

ENERGIE:

### Arkab s'entretient avec son homologue Turc

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, s'est entretenu mercredi à Alger, avec le ministre Turc de l'Energie et des Ressources naturelles, Fatih Donmez, en marge de la tenue de la 11ème Commission mixte intergouvernementale algéro-turque. Lors de cette entrevue, tenue au siège de ministère de l'Energie et des Mines, les deux parties ont mis l'accent sur l'importance des travaux de la 11ème commission mixte intergouvernementale algéro-turque de coopération économique, scientifique et technique, qui ont débuté mardi à Alger au niveau des experts des deux pays. Ils ont également passé en revue l'état de coopération et de partenariat entre les deux pays, qualifiés "d'excellents" dans le domaine de l'énergie et des mines ainsi que les perspectives de leur renforcement. Les deux ministres ont, à cette occasion, évoqué les opportunités et les possibilités d'investissement et de partenariat dans le domaine énergétique, notamment les hydrocarbures, le développement de l'industrie pétrochimique, la production, et le transport de l'électricité. Arkab et son homologue Turc ont aussi abordé d'autres volets de coopération liés aux échanges d'expériences et les opportunités d'investissement et de partenariat qu'offre le secteur minier en Algérie notamment en matière de recherche /exploration minière et d'exploitation et de production des substances minérales. Les deux parties ont également évoqué les opportunités d'affaires dans d'autres domaines comme les énergies renouvelables, l'offshore et la formation. A cet effet, un forum d'hommes d'affaires dédié à l'énergie et aux mines, en présence des deux ministres, est prévu en fin d'après-midi.

I.M.

LA MISE EN GARDE DU MINISTRE DE LA SANTÉ :

## «Tous les indicateurs montrent que l'Algérie sera confrontée à une 4<sup>e</sup> vague du coronavirus»



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a révélé que les salles des fêtes seront autorisées à rouvrir avec une capacité de 50%, à condition d'obtenir le pass vaccinal et de respecter les mesures préventives. Le ministre Benbouzid a affirmé que la gravité de l'épidémie du Coronavirus existe toujours malgré la situation d'accalmie en ce moment, révélant qu'il tiendra une réunion avec le Conseil scientifique et prendra de nouvelles mesures pour faire face à la quatrième vague. Évoquant la vaccination Benbouzid a indiqué que le taux de vaccination en Algérie est actuellement faible et insatisfaisant, notant qu'aucun symptôme grave résultant de la vaccination contre le virus Corona n'a été enregistré. Il a souligné que tous les indicateurs

scientifiques indiquent que l'Algérie sera confrontée à une quatrième vague du Coronavirus, appelant tout le monde à prendre des mesures proactives pour faire face au danger de la quatrième vague. Par ailleurs, le ministre a indiqué que le retour au confinement dépend de l'augmentation du nombre d'infections par le Covid-19, précisant que le taux de vaccination sur les campus ne dépassait pas 1%. Le ministre a également souligné que le taux de vaccination au sein du corps médical et paramédical est très faible. «Nous aurons 20 millions de doses de vaccin d'ici la fin de cette année et nous disposerons d'une réserve de 5 millions de doses de vaccins qui n'expireront pas avant 2023», a indiqué le ministre de la Santé qui a précisé que le taux de vaccination avec la première dose atteint 32%.

R.I.

COMPAGNIE NATIONALE ALGÉRIENNE DE NAVIGATION MARITIME-NORD

## Accélération des procédures pour libérer les deux navires immobilisés à l'étranger

Le ministre des Transports, Aïssa Bekkaï a donné, mardi, des instructions aux responsables de la Compagnie nationale algérienne de navigation maritime-Nord (CNAN-Nord), sur la nécessité de parachever "dans les plus brefs délais" les procédures relatives au déblocage des deux navires de la Compagnie immobilisés dans des ports étrangers. Ces instructions ont été don-

nées lors d'une visite inopinée du ministre des Transports au siège de la CNAN-Nord à Alger, dans le cadre du suivi continu de la situation des navires bloqués à l'étranger, précise un communiqué du ministère.

Lors de cette visite, Bekkaï a tenu une réunion à laquelle on assisté le Directeur général (DG) et les directeurs techniques de la compagnie, lors de laquelle, "il a adressé des ins-

tructions sur la nécessité de s'acquitter des missions qui leur sont confiées et de déployer tous les efforts pour parachever les procédures relatives à la levée de saisie des navires restant, et ce, dans les plus brefs délais". Bekkaï a enjoint aux responsables de la compagnie de mettre un plan d'urgence en vue de relancer la compagnie, d'en améliorer la performance et la mettre au

cœur de la stratégie du pays pour le développement du transport maritime des marchandises. Il a également appelé les responsables de la compagnie à fournir des prestations à la hauteur des attentes des opérateurs économiques et à contribuer à la promotion des exportations.

Mettant l'accent sur la nécessité de tirer profit de toutes les ressources humaines et maté-

rielles de la compagnie, Bekkaï a suggéré la création de trois cellules spécialisées, la 1ère devant de se charger du suivi de la situation financière de la compagnie, la 2ème de l'aspect technique qui a été la cause directe de la saisie des navires. La 3ème cellule devra s'atteler à la numérisation et la modernisation des activités de la CNAN-Nord, lit-on dans le communiqué.

Z. S. L.

NAVIRES IMMOBILISÉS  
À L'ÉTRANGER

## LE MINISTRE DES TRANSPORTS DONNE DES INSTRUCTIONS

Le ministre des Transports, Aïssa Bekkaï a donné, avant-hier, des instructions aux responsables de la Compagnie nationale algérienne de navigation maritime-Nord (CNAN-Nord), sur la nécessité de parachever "dans les plus brefs délais" les procédures relatives au déblocage des deux navires de la Compagnie immobilisés dans des ports étrangers. Ces instructions ont été données lors d'une visite inopinée du ministre des Transports au siège de la CNAN-Nord à Alger, dans le cadre du suivi continu de la situation des navires bloqués à l'étranger, précise un communiqué du ministère. Lors de cette visite, M. Bekkaï a tenu une réunion à laquelle on assisté le Directeur général (DG) et les directeurs techniques de la compagnie, lors de laquelle, "il a adressé des instructions sur la nécessité de s'acquitter des missions qui leur sont confiées et de déployer tous les efforts pour parachever les procédures relatives à la levée de saisie des navires restant, et ce, dans les plus brefs délais". M. Bekkaï a enjoint aux responsables de la compagnie de mettre un plan d'urgence en vue de relancer la compagnie, d'en améliorer la performance et la mettre au cœur de la stratégie du pays pour le développement du transport maritime des marchandises. Il a également appelé les responsables de la compagnie à fournir des prestations à la hauteur des attentes des opérateurs économiques et à contribuer à la promotion des exportations. Mettant l'accent sur la nécessité de tirer profit de toutes les ressources humaines et matérielles de la compagnie, M. Bekkaï a suggéré la création de trois cellules spécialisées, la 1ère devant de se charger du suivi de la situation financière de la compagnie, la 2ème de l'aspect technique qui a été la cause directe de la saisie des navires. La 3ème cellule devra s'atteler à la numérisation et la modernisation des activités de la CNAN-Nord, lit-on dans le communiqué.

CRÉATION DE PLUS DE 700 START-UP

# Donner une réelle valeur ajoutée à l'économie nationale

Plus de 700 start-up ont été créées jusqu'à novembre en cours au niveau national et "leur nombre et en croissance", a indiqué avant-hier à Oran le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up Yacine El-Mahdi Oualid.



**D**ans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, Yacine El-Mahdi Oualid a fait état de la création, jusqu'à novembre en cours, de 700 start-up au niveau national et que le nombre est en croissance, insistant sur la qualité de leurs activités "pour donner une réelle valeur ajoutée à l'économie nationale". Ces entreprises émergentes sont devenues un véritable support économique en Algérie, notamment dans le domaine de l'exportation des services numériques contribuant ainsi à des rentrées en devises, d'une part, et à mettre fin à la dépendance technologique, d'autre part, a affirmé le ministre délégué. D'autre part, il a réitéré le soutien et l'accompagnement de son département ministériel aux incubateurs d'affaires et aux start-up, surtout en ce qui concerne le financement dans le cadre du fonds réservé à cet effet, annonçant le lancement prochain d'un programme de financement des incubateurs d'affaires. A ce sujet, M. Yacine El-Mahdi a indiqué

que le fonds des start-up a financé plus de 65 entreprises innovantes au niveau national et que 80 autres dossiers sont à l'étude, avant de souligner que des instructions ont été données pour la création de branches de ce fonds dans différentes wilayas du pays. "De tels incubateurs sont des centres d'innovation et de développement des compétences", a soutenu Yacine El-Mahdi Oualid, faisant savoir que chaque université au niveau national dispose d'un incubateur au moins, alors que le nombre d'incubateurs privés est passé dans les six derniers mois de 14 à plus de 42 au niveau national. Par ailleurs, le ministre délégué a rappelé qu'une série de réunions ont eu lieu récemment avec le Comité d'organisation de la 19e édition des Jeux méditerranéens prévus en été 2022 à Oran, notant qu'un grand nombre de start-up ont apporté des solutions concernant la numérisation de l'organisation des jeux et des applications promotionnelles. Au passage, il a évoqué un nombre de mesures prises par son

département ministériel pour simplifier les procédures administratives, incluant la réduction du nombre de documents et le traitement et l'étude des dossiers et la numérisation, faisant part de démarches en coordination avec le ministère du Commerce pour la généralisation de l'opération de création d'entreprises via Internet.

Lors d'une rencontre avec des gérants d'entreprises émergentes et innovantes et d'entrepreneurs innovants au niveau de la Chambre de commerce et d'industrie d'Oran (CCIO), Yacine El-Mahdi Oualid a appelé à réactiver le rôle des chambres du commerce et de l'industrie au niveau national pour accompagner les gérants de start-up.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up a visité, à Oran, l'incubateur d'entreprises "West Innov" et l'accélérateur de start-up "Mackers Lab" et a procédé au lancement d'un data center de l'entreprise de télécommunications "Ecosnet".

## INDUSTRIE PHOTOVOLTAÏQUE

# L'Algérie a acquis un savoir-faire dans le domaine



L'Algérie a acquis un savoir-faire "indéniable" en matière d'énergie solaire et d'industrie photovoltaïque, a affirmé à Oran l'expert Saïd Akreteche, Senior Consultant dans le

pétrole et le gaz. "Il y a un savoir-faire en Algérie en matière d'énergie solaire et de l'industrie photovoltaïque et un potentiel solaire, un des meilleurs au monde, ainsi

qu'une volonté forte du Gouvernement d'amorcer la transition énergétique en mettant sur pied une industrie photovoltaïque nationale", a souligné l'expert lors de son intervention sur les "Perspectives du développement de l'énergie solaire en Afrique du nord, cas de l'Algérie", dans le cadre de la 10e édition du NAPEC.

M. Akreteche a souligné qu'"il y a une volonté affichée par les pouvoirs publics dans ce domaine, des plans de développement à moyen et long termes, une législation et une réglementation, un savoir-faire et des experts confirmés dans le domaine de l'énergie solaire". L'expert a également fait part de l'existence de centres de recherche, d'instituts, d'écoles de formation et un noyau industriel pour développer ce créneau prometteur. Partant d'un

constat que les ressources fossiles sont limitées alors que la consommation domestique de l'énergie est en croissance constante et que la contribution de l'énergie solaire reste minoritaire dans le mix énergétique national, Saïd Akreteche a fait part d'une approche pragmatique préconisée dans ce domaine.

Selon lui "cette approche doit être diversifiée et multisectorielle. Elle doit faire appel aux technologies les plus récentes intégrant la numérisation surtout". Aux yeux de l'expert, des projets maîtrisables financièrement et technologiquement, privilégiant les moyens humains et industriels nationaux, par la multiplication des opérateurs locaux, devraient sans nul doute permettre d'encourager l'essor des énergies renouvelables en Algérie, d'au-

tant que "les coûts de la production de l'énergie solaire baissent constamment".

Le Senior Consultant dans le pétrole et le gaz n'a pas manqué de rappeler que des opérations de raccordement à l'énergie solaire ont été lancées touchant les écoles, les mosquées, les habitations isolées (zones d'ombre) et les systèmes d'éclairage public, de pompage d'eau et des télécommunications, entre autres, soulignant que 500 écoles en Algérie fonctionnent à l'énergie solaire.

Pas moins de 500 exposants représentant 40 pays prennent part à la 10e édition du Salon professionnel international des secteurs de l'énergie et des hydrocarbures à l'échelle méditerranéenne et africaine "NAPEC 2021", ouverte lundi au Centre des conventions d'Oran (CCO) "Mohamed- Benahmed".

## Elections locales du 27 novembre



## Une étape importante dans le processus d'édification des institutions de l'Etat

La presse oranaise parue ce lundi a affirmé que les animateurs de la campagne électorale du scrutin du 27 novembre ont rappelé que cette échéance politique représente une étape importante dans le processus d'édification des institutions de l'Etat.

«Cap Ouest» a repris les déclarations des chefs de part et leurs délégués lors des meetings et rencontres de proximité organisés au 5ème jour de la campagne électorale qui ont estimé que ces élections locales per-

mettront de parachever le processus d'édification des institutions de l'Etat, «ce qui représente un facteur de stabilité pour pays et son développement économique et social», écrit le journal, tout en faisant référence à la déclaration du SG du FLN, Abou Fadhl Bâadjji qui a estimé que «ces élections locales constituent le parachèvement du processus d'édification constitutionnelle, un des points essentiels de la feuille de route du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune». Il publie un entretien avec le candidat du RND pour l'APC de Chetouane dans la wilaya de Tlemcen qui a estimé qu'il est temps pour les jeunes d'assumer leurs responsabilités. De son côté, le quotidien «El Djoumhouria» s'est intéressé au déroulement de la campagne électorale à travers de nombreuses wilayas du pays, soulignant le recours de plus en plus important des candidats aux réseaux sociaux pour expliquer leurs programmes et lancer des appels au vote.

Ce titre de la presse publique a également présenté des listes de candidats

indépendants de la région ouest du pays qui ont abordé des problèmes vécus au quotidien par les communes comme les questions d'hygiène, des espaces verts, de l'autofinancement des assemblées élues. «Ouest Tribune» a évoqué, pour sa part, les recours du FLN et du RND introduits auprès de l'ANIE au sujet du rejet de leurs listes de candidats à l'APC d'Aïn El Turck, «dont le verdict final sera rendu jeudi par l'ANIE concernant la validation ou le rejet des listes électorales des partis politiques ayant déposé un recours en prévision de leur participation au prochain scrutin. «En cas de refus, des recours des deux partis, le Front El Moustaqbal sera le seul en course dans cette commune balnéaire d'Oran», écrit-il.

Enfin, «El Watani» rapporte les faits saillants de la campagne électorale marquée par des interventions des chefs de parti et des candidats insistant sur la nécessité d'élargir les prérogatives des futurs élus, d'élire des candidats compétents et aptes à assumer leurs missions et de participer en masse au prochain scrutin.

Le même journal a fait également état du phénomène d'affichage anarchique des listes électorales en dehors des sites réservés à cet effet dans la wilaya d'Oran.

ELECTIONS LOCALES DU 27 NOVEMBRE

## LES PRÉOCCUPATIONS ET ASPIRATIONS DES CITOYENS, AXES DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les préoccupations et les aspirations des citoyens demeurent au premier plan des discours des responsables des partis et des candidats des listes indépendantes en lice pour les élections locales du 27 novembre, relèvent, hier, les journaux paraissant dans l'Est du pays. Le journal «Seybouse Times», d'expression française édité à Annaba, a indiqué que l'aspect lié aux préoccupations quotidiennes des citoyens et à leurs aspirations a dominé les discours des responsables de partis politiques et des candidats des listes indépendantes, se basant sur ce qui a été rapporté par la presse nationale et régionale. De son côté, «An-Nasr», relayant les échos de la campagne électorale, a consacré sa page 4 aux rassemblements populaires animés, hier mardi, par le président du Front El Moustakbel, Abdelaziz Belaid, et le secrétaire général du Front de libération national (FLN), Abou El Fadl Baadji, à Constantine et Batna. La même publication a souligné qu'Abdelaziz Belaid a considéré que les prochaines locales constituent «une nouvelle étape sur la voie du changement» et que le «changement ne peut s'opérer que par des actions», exhortant les candidats de son parti à œuvrer à restaurer la confiance des citoyens. An-Nasr a également rapporté qu'Abou El Fadl Baadji a déclaré que le FLN «ambitionne d'investir les assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW) lors de ces élections». Quant au journal «Ayn El Djazair», édité à Constantine, il a mis l'accent en page 6 sur la présence remarquable des jeunes dans les listes électorales des prochaines locales, des partis politiques ou les listes indépendantes. Dans ce contexte, la publication d'expression arabe, a souligné la déclaration du candidat de la liste indépendante de l'APW «Amal Jijel», Yacine Djebabilia, assurant que la candidature des jeunes est «puisée de leur confiance en leurs capacités à apporter un plus et répondre à de nouvelles orientations politiques».

## INTEMPÉRIES À ALGER

## PROGRAMME SPÉCIAL POUR PARER À TOUTE URGENCE

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) a dévoilé un programme spécial pour parer à toute urgence suite aux fortes précipitations enregistrées.

"Suite à la publication, lundi, d'un BMS faisant état d'importantes chutes de pluies estimées entre 40 et 60 mm et pouvant atteindre ou dépasser localement 80 mm sur les wilayas côtières, la SEAAL a mis en place un programme spécial pour parer à tout imprévu, en mobilisant ses brigades aux côtés des services de la wilaya d'Alger, au niveau des structures d'assainissement sous sa coupe", a indiqué un communiqué de la SEAAL. La SEAAL a annoncé avoir mobilisé, à cet effet, "les équipes des centres opérationnels d'assainissement et de maintenance, outre des moyens matériels tels que des camions hydrauliques et des pompes automatiques", a précisé le document. Ce programme sera exécuté en parallèle avec les plans arrêtés par la direction des travaux publics (DTP) et d'ASROUT au niveau de certaines zones dites sensibles.

En vue d'éviter les inondations, la SEAAL a appelé les citoyens à bannir certains comportements tels que le jet d'ordures et de déchets dans les oueds et les conduites d'eau qui pourrait boucher le réseau d'assainissement, les exhortant à ne pas traverser les cours d'eau et à s'éloigner des rives des oueds, lit-on encore sur ce document.

## NAPEC 2021

## Production de cellules de moyenne tension primaire à Sidi-Bel-Abbes

La co-entreprise Schneider-ENIE-GICA, implantée à Sidi Bel-Abbes, s'est lancée depuis quelques mois dans la production de cellules de moyenne tension primaire pour se placer comme pionnière en la matière sur le plan national, a indiqué, avant-hier à l'APS, le DG de Schneider Electric Algérie, Chara Mohamed Anwar.

En marge de la 10ème édition du Salon international de l'énergie et des hydrocarbures (NAPEC 2021), inauguré lundi à Oran, le DG de Schneider Electric Algérie a affirmé que l'usine de Sidi Bel-Abbes, fruit d'un partenariat entre Schneider, ENIE

et GICA, s'est lancée depuis quelques mois dans la production des cellules de moyenne tension primaire, une première en Algérie.

Cette co-entreprise lancée en 2019 s'inscrit dans la nouvelle politique des pouvoirs publics visant à promouvoir le produit national. Elle s'est d'abord lancée dans la production dans les cellules de moyenne tension secondaires avant d'entreprendre depuis peu la production des cellules primaires, précise le même responsable. "Nous sommes les seuls à produire ces cellules", a souligné M. Chara, ajoutant qu'il s'agit d'équipe-

ments électriques utilisés par les usines où la consommation d'électricité est très importante. Les premiers clients de ce produit sont déjà les groupes Sonatrach et GICA qui disposent de complexes et usines dont la consommation électrique est importante, explique le même responsable, notant qu'il s'agit d'un produit fabriqué localement, ce qui contribue à réduire la facture d'importation d'une part et la création de richesses d'autre part. Le groupe a mis en place une ligne de production en mesure de couvrir «largement» les besoins du marché national et ses

dirigeants envisagent d'exporter ce produit à l'horizon 2022. La 10ème édition du salon NAPEC 2021 enregistre la participation de 480 exposants représentant 40 pays avec la présence des opérateurs du secteur du pétrole et du gaz, des importateurs de produits et services liés aux deux secteurs, selon les organisateurs. Des conférences sont programmées portant sur divers thématiques liées à l'énergie, aux opportunités d'investissement dans le secteur et les perspectives de développement de l'industrie gazière et pétrolière, rappelle-t-on.

# LE RÈGLEMENT DU CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

**Le 19 avril 1991, le Secrétaire général des Nations Unies présente son rapport sur la situation au Sahara occidental. Les recommandations incluses dans ce document ont pour but de permettre à la population du Sahara occidental d'exercer son droit à l'autodétermination, conformément à la Résolution 1514 de l'Assemblée générale des Nations Unies du 14 décembre 1960.**

**Par Frank Neisse**  
(Expert onusien, Ancien Chargé de mission au Sahara occidental)

**L**e chapitre IV du rapport prévoit ainsi la mise en place d'une phase de transition de vingt semaines, au cours de laquelle la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) surveillera l'application du cessez-le-feu, procédera à l'identification des votants, et organisera le référendum d'autodétermination. Le 6 septembre 1991, le cessez-le-feu entre effectivement en vigueur et la MINURSO, dont la création a été approuvée par le Conseil de sécurité le 29 avril 1991 (Résolution 690), se déploie au Sahara occidental.

Ce Plan de règlement soutenu par l'ONU et l'OUA est censé mettre fin au conflit opposant, depuis 1975, le Maroc au Front Polisario (FPOL) au sujet du Sahara occidental. Ancienne colonie espagnole, le Sahara occidental est revendiqué par le Maroc au nom de « droits historiques » et de l'intangibilité des frontières, et par le Front Polisario, au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Dix ans après l'instauration du cessez-le-feu, l'ONU, en raison du manque de volonté manifeste des deux parties à coopérer, n'est toujours pas parvenue à dégager une solution acceptable pour l'ensemble des acteurs de ce conflit. Le Sahara occidental fait partie des 16 territoires non autonomes figurant sur la liste de l'Assemblée générale de l'ONU en 1999. A ce titre, il est inscrit à l'ordre du jour de

la Commission des politiques spéciales et de la décolonisation (4e Commission). Peut-on pour autant réduire la question du Sahara occidental à un « simple » conflit de décolonisation ? Les caractéristiques propres au Sahara occidental ainsi que l'implication d'Etats tiers ne semblent pas plaider en ce sens, comme nous allons le voir ci-dessous.

## LE PLAN DE RÈGLEMENT : UNE SOLUTION DE PLUS EN PLUS CONTESTÉE

Dès 1991, le Secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuellar, indique dans son rapport du 19 décembre, que « du fait de leur caractère nomadique, les populations du Territoire traversent facilement les frontières pour se rendre dans les pays voisins, où elles sont accueillies par des membres de leurs tribus ou même de leurs familles. Ce flux et reflux des populations au niveau des frontières du Territoire rendent difficile le recensement complet des habitants du Sahara espagnol, et pose également le problème délicat de l'identification des Sahraouis du Territoire et, au-delà, un recensement satisfaisant des réfugiés ». Les faiblesses inhérentes au référendum Faute d'accord entre le Maroc et le Front Polisario sur la composition du corps électoral, le référendum a été régulièrement ajourné depuis janvier 1992. Non seulement le caractère mal défini de l'affiliation tribale avec le territoire du Sahara occidental rend le processus d'identification difficile, mais également la coexistence, à des fins tactiques, de deux conceptions de la citoyenneté, celle fondée sur le droit du sang et défendue par le Maroc, contre tout bon sens, et celle basée sur le droit du sol, défendue par le Polisario. Malgré ces obs-

tales, le processus d'identification des votants a finalement pu être achevé en janvier 2000 avec la publication, par la Commission d'identification de la MINURSO, de la seconde partie de la liste provisoire des 86 425 votants. Toutefois, la MINURSO doit encore examiner quelque 134 000 recours, selon une procédure basée sur les mesures connues sous le nom de « procédures d'appel et directives opérationnelles ».

Plan de règlement, une nouvelle difficulté surgit, qui appelle une autre série de longues consultations.

Dans ce contexte, face à la lassitude de la communauté internationale, il paraît aujourd'hui certain que le référendum d'autodétermination, ayant pour enjeu l'indépendance du Sahara occidental, n'aura pas lieu.

Outre les difficultés inhérentes au processus d'identification, force est de constater que les autres principales dispositions du Plan de règlement, à l'exception notable de la surveillance du cessez-le-feu, n'ont pu être appliquées. Le rapport du Secrétaire général de l'ONU du 20 juin 2001 énumère à cet égard la libération des prisonniers de guerre et des détenus politiques sahraouis, la création des conditions de sécurité nécessaires pour assurer le retour des Sahraouis habilités à voter, la mise en place de mesures de confiance et de sécurité, ainsi que l'élaboration de mécanismes d'application des résultats du référendum.

Par suite, l'avenir des Marocains installés dans le Territoire depuis le départ du colonisateur espagnol et soutenus financièrement par le gouvernement marocain risque d'être problématique, tout comme l'affectation des quelque 120 000 soldats marocains déployés au Sahara occidental et chargés de surveiller les forces militaires du Front Polisario.

L'éventuel accès à l'indépendance du Sahara occidental engendrerait probablement un afflux de main-d'œuvre en provenance du sud, que l'économie marocaine n'est pas en mesure d'absorber. Sur le plan militaire, l'éventuel redéploiement du contingent marocain aux frontières avec l'Algérie risque d'être perçu comme une menace supplémentaire par cette dernière.

Enfin, il est important de souligner que le Plan de règlement relève du Chapitre VI de la Charte des Nations Unies et nécessite donc, pour pouvoir être appliqué, l'entière coopération des parties impliquées dans le conflit.

L'optimisme des dirigeants onusiens en 1991, allié aux zones d'ombre laissées volontairement dans le Plan de règlement afin d'en permettre l'acceptation par le Maroc et le Front Polisario, a conduit à l'impasse actuelle lorsqu'il s'est agi d'en appliquer les dispositions sur le terrain. La difficulté à entrer dans le concret est d'autant plus compréhensible que le plan de règlement ne prend pas en considération la réalité du conflit du Sahara occidental, une réalité étroitement liée à la stabilité du régime politique marocain et à l'équilibre de la région du Maghreb.

Un plan de règlement qui ne prend pas en compte la réalité du conflit

Dès son accession à l'indépendance en 1956, le Royaume chérifien avait émis des prétentions sur le Sahara occidental en se référant à l'histoire. Il voulait alors recréer un « Grand Maroc », semblable à ce qu'il avait été sous la dynastie des Almoravides aux XIIe et XIIIe siècles après J.-C. A l'époque, cette politique nationaliste visait à contrer une opposition de gauche qui contestait la légitimité de la monarchie.

Au début des années 1970, deux tentatives de coup d'Etat militaire ont conduit Hassan

II à faire de la problématique du Sahara occidental une cause nationale. Symbole de cette surenchère nationaliste, la Marche verte planifiée en octobre 1975, et au cours de laquelle plusieurs centaines de milliers de « volontaires » franchissent la frontière et pénètrent de quelques kilomètres la frontière séparant le Maroc du Sahara occidental encore occupé par un contingent espagnol de 30 000 hommes.

Les troupes marocaines suivent de près, mais se heurtent directement à des actions de guérilla menées par le Front Polisario. Le thème de la « récupération des provinces sahariennes », profondément ancré dans la mémoire collective, devient ainsi l'un des éléments justifiant l'existence de la monarchie chérifienne et sa remise en cause, par le biais de l'accès à l'indépendance du Sahara occidental, affaiblirait dangereusement le système politique marocain, et au-delà l'un des alliés les plus fidèles des puissances occidentales dans la région.

## LE MAROC S'EMPÊTRE DANS SES CONTRADICTIONS

Le Royaume du Maroc a employé pour la première fois, dans une déclaration officielle, l'appellation « Sahara occidental » pour désigner les territoires occupés, soulevant des interrogations au sujet de ce que le Makhzen a toujours présenté comme une question de principe.

## Deux tentatives à faire

Le secrétaire général des Nations unies Guterres, a affirmé que l'ONU examinait la situation au Sahara occidental "au titre des questions relatives aux territoires non autonomes et à la décolonisation". La Commission des questions politiques et de la décolonisation (Quatrième Commission) de l'Assemblée générale et le Comité spécial chargé de l'identification de la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux peuples coloniaux examinent la situation au Sahara occidental « au titre des questions relatives aux territoires non autonomes et à la décolonisation ». Le secrétaire général des Nations unies António Guterres dans son nouveau rapport sur la situation au Sahara occidental qui couvre la période du 1er septembre 2020 au 31 août 2021.

Il rappelle, dans ce contexte, que le Conseil de sécurité "appelle de ses vœux, dans des résolutions, à une solution politique juste, durable et négociée, qui assure l'autodétermination du peuple du Sahara occidental". Se disant "gravement préoccupé" par la "dégradation de la situation au Sahara occidental, le SG a déploré la reprise des hostilités entre le Maroc et le Front Polisario, qui, selon lui, constitue une préoccupation majeure par rapport à la recherche d'une solution politique à ce différend de longue date". "La reprise du processus politique ne peut être plus urgente. Il demeure absolument essentiel que les deux parties se mettent d'accord sur la nomination d'un Envoyé personnel pour relancer le dialogue politique au Sahara occidental", note Guterres dans son rapport.

A cet effet, il appelle encore une fois les membres du Conseil de sécurité, les amis du Sahara occidental et les autres acteurs concernés à "encourager le Front Polisario à s'engager de bonne foi dans des conditions préalables dans le processus de négociation". Après la nomination du nouvel envoyé personnel pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura.

Par ailleurs, le SG de l'ONU se dit "persuadé





# SAHARA OCCIDENTAL ET L'ONU

Dans un communiqué conjoint diffusé mardi dernier, au terme d'un entretien téléphonique entre le ministre des Affaires étrangères marocain, Nasser Bourita et son homologue italien, Luigi Di Maio il est question d'un « Sahara occidental » et non plus du « Sahara marocain ». Paraphé, côté marocain, manifestement sous influence italienne, le document, au-delà de sa teneur, interpelle au sujet de la solidité des convictions du royaume concernant la question sahraouie.

Il est difficile, en effet, d'imaginer qu'un principe puisse être abandonné aussi aisément sous l'effet d'un partenaire, aussi important soit-il, au cours d'une conversation téléphonique.

Quelques jours plus tôt, pourtant, le roi du Maroc, Mohamed VI qualifiait, au cours d'un discours officiel, la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental de question « non négociable ».

Le communiqué italo-marocain porte ainsi un sérieux coup à la crédibilité du discours royal. Il s'agit aussi d'un recul forcé imposé par les circonstances et les intérêts politiques.

Dans le communiqué adopté il est précisé que « M. Di Maio a évoqué la position de l'Italie sur la question du Sahara occidental, telle qu'exprimée dans la Déclaration sur le Partenariat Stratégique Multidimensionnel, signée le 1er novembre 2019 à Rabat, en réaffirmant le plein soutien ita-

lien aux efforts du Secrétaire Général de l'ONU pour poursuivre le processus politique ».

Même si l'appellation « Sahara occidental » ne figure qu'une seule fois sur le document, elle reste amplement suffisante pour mettre en doute d'innombrables discours d'officiels marocains sur le Sahara occidental dont la cause est soutenue par de nombreux pays mais dont la justesse est surtout reconnue par l'Organisation des Nations unies.

La conversation téléphonique entre les deux ministres intervient, il faut le dire, quelques jours seulement après la visite effectuée par le président italien, Sergio Mattarella, en Algérie, accompagné entre autres, par le ministre des Affaires étrangères Luigi Di Maio.

Une visite au cours de laquelle les responsables des deux pays ont évoqué, entre autres dossiers, celui du Sahara occidental. La solution au conflit au Sahara occidental doit tenir "dûment compte des droits du peuple sahraoui", a soutenu, à ce propos, le président italien dans un entretien accordé au journal EL Moudjahid, publié samedi. "Nous suivons de très près la question du Sahara occidental.

Nous avons toujours soutenu avec conviction le rôle joué par les Nations unies et, à cet égard, nous avons appris avec satisfaction la nomination du diplomate italo-suédois Staffan De Mistura comme envoyé



personnel du secrétaire général de l'ONU", a-t-il expliqué. Le président Mattarella a également souli-

gné, dans ce contexte, que l'Italie soutient "le rôle de l'Algérie et son attachement au cadre onusien sur le Sahara occidental".

## COMPRENDRE LES DESSOUS DE L'EMPIRE

# Les tentatives de coup d'Etat ont conduit Hassan II du Sahara occidental une cause nationale

Antonio... situation... relatives... onisation".... péciales et... (on) de l'As-... é d'étudier... tion de la... ux pays et... n au Sahar-... es aux ter-... », préci-... a situation... le du 1er

de sécuri-... ns succes-... et mutuel-... ination du

gradation" de l'ONU a... Maroc et le... "un recul... l'une solu-...".

aurait être... tiel que les... ation d'un... e politique... ns le docu-

membres du... idential et... e Maroc et... oi et sans... politique",... rsonnel de

de qu'une



solution est possible malgré l'important recul récemment subi".

"Aujourd'hui plus que jamais, pour parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du

peuple du Sahara occidental conformément aux résolutions 2440 (2018), 2468 (2019), 2494 (2019) et 2548 (2020) du Conseil de sécurité, il faudra que les parties et la communauté internationale fassent preuve d'une volonté politique résolue", souligne-t-il encore.

### L'ALGÉRIE REJETTE « LA RÉOLUTION PARTIALE » DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

L'Algérie a officiellement exprimé son désaccord avec la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU concernant le renouvellement du mandat de la Minurso (mission onusienne pour le Sahara Occidental). Dans une déclaration rendue publique, dimanche, le ministère algérien des Affaires étrangères affirme que le pays « ne soutiendra pas cette résolution partielle ». Selon la même source, l'approche adoptée par l'instance onusienne « est fondamentalement déséquilibrée » et « manque cruellement de responsabilité et de lucidité ».

« Suite à l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies de la Résolution 2602 (2021) portant renouvellement du mandat de la Minurso (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental), l'Algérie exprime son profond regret quant à l'approche fondamentalement déséquilibrée consacrée par ce texte qui manque cruellement de responsabilité et de lucidité du fait du forcing malencontreux de certains des membres influents dudit Conseil », explique le ministère dans sa déclaration.

L'Algérie, ajoute le document, « exprime sa pleine compréhension des constats et conclusions de la partie sahraouie, et ne soutiendra pas cette résolution partielle qui a pour effet de conforter les prétentions exorbitantes de l'Etat occupant (Maroc, ndlr) dont elle encourage l'intransigeance et les manœuvres visant à entraver et à pervertir le processus de décolonisation du Sahara occidental ».

« Par principe et par solidarité avec le peuple frère du Sahara occidental, l'Algérie attend du nouvel Envoyé personnel du Secrétaire général qu'il inscrive strictement son mandat dans la mise en œuvre de la Résolution 690 (1991) portant le Plan de Règlement accepté par les deux parties au conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, et adopté unanimement par le Conseil de sécurité », rappelle la même source.

Dans ce sens, le ministère algérien des Affaires étrangères rappelle ses attentes de la communauté internationale.

« L'Algérie escompte que la communauté internationale ne ménagera aucun effort pour amener le Royaume du Maroc et la République arabe sahraouie démocratique (RASD), en leur qualité d'Etats membres de l'Union africaine (UA), à mettre en œuvre la décision du Conseil de paix et de sécurité de l'UA adoptée lors de sa réunion au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement le 9 mars 2021, qui demande aux deux pays d'engager des pourparlers directs et francs, sans aucune condition préalable et conformément à l'article 4 de l'Acte constitutif de l'UA », indique la même source.

Et d'ajouter : « Toute démarche qui ignore le droit à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple sahraoui sera contre-productive, injuste, dangereuse, et ne fera qu'ajouter un surcroît de tension et d'instabilité dans la région ».

Le Conseil de sécurité de l'ONU a, pour rappel, adopté jeudi dernier une résolution soumise par les Etats-Unis d'Amérique sur le renouvellement, pour une période d'une année, le mandat de la Minurso. Samedi 30 octobre, le Front Polisario a réagi à cette résolution, affirmant que « le peuple sahraoui n'a pas d'autre choix aujourd'hui que de poursuivre et d'intensifier sa légitime lutte armée pour défendre la souveraineté de sa patrie et d'assurer l'exercice de son droit inaliénable et non négociable à l'autodétermination et à l'indépendance ».

I. Med Amine / Frank Neisse / agences

RACHED GHANNOUCHI :

# «Si ma démission est la solution, je l'annonce, mais je ne partirais pas seul...»

**Le chef du parlement tunisien gelé a déclaré au journal local, Al-Sabah, que le pays est face à deux choix: soit le président de la République revient sur ses mesures exceptionnelles, soit l'organisation d'élections anticipées.**

Le président du Parlement tunisien gelé, Rached Ghannouchi, a exprimé, mardi, sa disposition à démissionner de son poste si cette démarche pourrait résoudre la crise que connaît le pays. Ghannouchi, également à la tête d'Ennahdha, a déclaré dans un entretien accordé au quotidien tunisien (non gouvernemental) "Al-Sabah" que si sa démission est la solution, il n'hésiterait pas à l'annoncer et à se retirer de la présidence de l'Assemblée. "Mais pourquoi ils veulent que, seul, le président du Parlement doit reculer? pourquoi pas les autres hauts responsables? La conscience démocratique la plus simple repose sur le rejet de ce modèle procédural qui appartient au monde de la tyrannie", a-t-il déclaré en référence aux décisions exceptionnelles du Président Kaïd Saïed. Et Ghannouchi d'ajouter "nous sommes face à deux options : soit le Président (Saïed) rétracte ses décisions exceptionnelles, soit la crise perdure, sinon le rapport de force, c'est-à-dire les élections anticipées, tranchera dans tout cela. Le titulaire du perchoir gelé a également exprimé sa « conviction que le peuple tunisien ne reculera pas sur ses acquis démocratiques ».

Concernant la résolution de la crise politique, Ghannouchi a indiqué que la solution proposée pour surmonter le blocage est que le Président de la République respecte la Constitution et ses méca-



nismes qu'il a juré de préserver. Il a par ailleurs appelé le chef de l'Etat à reporter son programme et sa vision de la gouvernance et de l'Etat pour les prochaines élections, en faisant un programme pour sa réélection sur la base de celles-ci, après avoir expliqué aux citoyens la signification de sa conception du pouvoir, citoyenneté, et le modèle de l'Etat auquel il aspire.

"Si le peuple approuve ce programme, qu'il en soit ainsi", a-t-il ajouté. Ghannouchi a dénoncé le retournement

de Saïed contre le système de l'intérieur. La Tunisie traverse une grave crise politique, depuis que le Président Saïed a décidé, le 25 juillet, de geler les pouvoirs du Parlement, de lever l'immunité des députés et de limoger le chef du gouvernement. Il a ainsi décidé d'assumer pleinement le pouvoir exécutif, avec l'aide d'un gouvernement dont il désignera le chef.

Le 22 septembre dernier, Saïed a publié le décret présidentiel n° "117", à l'aune duquel, il a décidé de supprimer l'orga-

ne de contrôle de la constitutionnalité des lois et de promulguer des lois par décret présidentiel.

La majorité des forces politiques en Tunisie rejettent les décisions de Saïed, et les considèrent comme un "coup d'Etat contre la Constitution", tandis que d'autres forces les soutiennent, les considérant comme un "redressement du processus de la révolution de 2011", qui a renversé le régime de l'ex-président, Zine El Abidine Ben Ali (1987-2011). R.I.

SAHARA OCCIDENTAL :

## SANS CÉDER SUR LE FOND, LE MAROC SE DIT DÉTERMINÉ À "TOURNER LA PAGE" DU CONFLIT

Une nouvelle supercherie du royaume chérifien. Le ministre marocain des Affaires étrangères a indiqué, mardi, que le royaume chérifien est déterminé à "tourner définitivement la page" du conflit du Sahara occidental. Le Maroc est déterminé à "tourner définitivement la page" du conflit au Sahara occidental mais sans renoncer à ses "droits légitimes" sur ce territoire disputé avec les indépendantistes sahraouis soutenus par l'Algérie, a affirmé, mardi 9 novembre, son ministre des Affaires étrangères, Nasser Bourita. Le Sahara occidental est considéré comme un "territoire non autonome" par l'ONU en l'absence d'un règlement définitif. Rabat, qui contrôle près de 80 % du territoire, propose un plan d'autonomie sous sa souveraineté. Les indépendantistes du Front Polisario, eux, continuent à réclamer un référendum d'autodétermination. Dans un discours samedi, le roi

Mohammed VI a plaidé en faveur d'"un règlement pacifique" du conflit et réaffirmé "l'attachement du Maroc au processus politique conduit par l'ONU". S'adressant aux "partenaires internationaux" du royaume, le monarque a cependant averti que "le Maroc n'engagera, avec ceux qui affichent des positions floues ou ambivalentes, aucune démarche d'ordre économique ou commercial qui exclurait le Sahara marocain". La justice européenne a récemment infligé un revers au Maroc et à l'UE en annulant deux accords de partenariats commerciaux concernant le Sahara occidental, à la demande du Polisario. Le Maroc, dernier Etat colonisateur d'un autre Etat, multiplie les acrobaties politiques et diplomatiques pour se maintenir à flots. Le temps finira pourtant par redonner leurs droits aux Sahraouis. C'est uniquement une question de temps.

R.I.

MAROC

## Deuxième semaine de manifestations contre le passeport vaccinal

Plusieurs manifestations ont de nouveau eu lieu dimanche à travers le Maroc pour protester contre le passeport vaccinal anti-COVID-19 mis en place par le gouvernement, selon l'AFP et des médias locaux. À Rabat, la police a quadrillé la place où devait se tenir un rassemblement non autorisé dans le centre-ville, une centaine de manifestants ayant été dispersée dans les ruelles avoisinantes. Une vingtaine de personnes ont été interpellées. Si les opposants au passeport vaccinal étaient moins nombreux dans la capitale que la semaine dernière, ils se sont rassemblés en plus grand nombre à Tanger (nord), selon des vidéos diffusées par le média local Analkhabbar. « A bas le passeport vaccinal », ont scandé plusieurs centaines de manifestants dans la cité portuaire. À Casablanca, la mégapole économique du royaume, les protestataires ont été dispersés par la police qui a également procédé à des interpellations, d'après le site d'information Hespresse. Il n'a toutefois pas été possible de chiffrer le nombre total de protestataires ni celui des interpellations. Le 21



octobre, le Maroc a lancé un passeport vaccinal anti-COVID-19, le premier dans un pays du Maghreb. Tous les lieux clos, dont les hôtels, restaurants, cafés, commerces, salles de sport et bains publics sont désormais soumis à l'obligation du passeport. Le passeport est également exigé pour accéder aux administrations publiques, semi-publiques et privées, tout comme pour quitter le royaume ou pour se déplacer entre les préfectures et les provinces. Si une large majorité de la population approuve la vaccination, le caractère obligatoire du

passeport pour avoir accès aux espaces publics a soulevé des protestations, en particulier sur les réseaux sociaux. Une pétition en ligne a recueilli des dizaines de milliers de signatures, fustigeant la mise en place « arbitraire » du passeport sanitaire. Le Maroc, où la courbe de contaminations et de décès décroît régulièrement depuis dix semaines, veut immuniser 80 % de la population (soit 30 millions de personnes). À ce jour, plus de 22,2 millions de Marocains ont reçu une deuxième dose du vaccin anti-COVID-19. R.I.

L'ENTERREMENT  
AURA LIEUR DANS LES  
PROCHAINS JOURS

**LA LÉGENDE  
DE LA BOXE LOUCIF  
HAMANI TIRE  
SA RÉVÉRENCE**



DM

L'icône de la boxe algérienne, Loucif Hamani, Loucif Hamani a perdu son dernier combat, face à la maladie Parkinson. Il s'est éteint avant-hier soir à l'hôpital Pasteur à Vitry sur Seine dans la banlieue parisienne (France), après un long combat avec la maladie qui a fini par le vaincre à l'âge de 71 ans. Son enterrement aura lieu dans les prochains jours dans son village natal Igouf, commune Aït Yahia (région de Michelet) dans la wilaya de Tizi-Ouzou « aux côtés de ses parents », annonce ses proches.

Né le 15 mai 1950 à Igouf, dans la commune d'Aït Yahia, au Sud-est de Tizi-Ouzou, le jeune Hamani a immigré tôt en France avec sa famille qui a suivi son père, ouvrier d'usine en région parisienne, et après une prime scolaire, commença sa carrière de boxeur. Dès ses débuts, il s'est avéré très redoutable sur le ring et commença à enregistrer des succès. En 1976, à 26 ans, il fut consacré champion d'Afrique des poids super welters ABU contre l'ivoirien Sea Robinson et réussit à conserver son titre l'année suivante face à Simon Bereck Rifoey.

Trois années plus tard, en 1980, il perd son combat contre l'américain Marvin Hagler pour le titre de champion du monde en perdant par un KO au second round, disputé dans des conditions défavorables, changements des arbitres et du lieu de la rencontre à la dernière minute.

Plus tard, il déclara, à propos de ce combat qu'il avait reçu des menaces et que les changements opérés étaient voulus pour le déstabiliser, car, "on ne voulait pas qu'un algérien gagne ce titre".

En 1985, Hamani mit fin à sa carrière professionnelle, après 27 combats dont 24 gagnés et 03 perdus et un palmarès de 07 fois champion d'Algérie, champion maghrébin, médaillé d'or aux jeux africains et aux jeux méditerranéens et deux fois champion d'Afrique, et continua à représenter l'Algérie en tant que diplomate à Paris, Tunis et N'Djamena, entres autres.

MONDIAL-2022/ALGÉRIE-BURKINA FASO

# 14.000 spectateurs autorisés, le certificat de vaccination exigé

**Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane a donné son accord pour la présence de 14.000 spectateurs, à condition de présenter "un certificat de vaccination" pour le match Algérie-Burkina Faso prévu mardi 16 novembre au stade Mustapha Tchaker de Blida, comptant pour les deux dernières journées du deuxième tour des qualifications à la Coupe du monde 2022.**

"Dans le cadre de la mise en œuvre au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus Covid-19 en attendant la mise en place du pass sanitaire en vue d'accéder à certains espaces publics et à l'effet d'encourager la dynamique de vaccination, les pouvoirs publics ont décidé d'exiger, dans la perspective d'ouvrir les enceintes sportives aux spectateurs, la présentation d'un certificat de vaccination comme condition d'accès à ces infrastructures au moment de l'acquisition du billet ainsi qu'au



moment de l'accès aux stades", indique un communiqué des services du Premier ministre. "C'est ainsi qu'à l'occasion du déroulement du prochain match de l'équipe nationale et suite à l'accord donné pour permettre à 14.000 spectateurs d'assister à cette rencontre, le public intéressé est informé de la mise en œuvre de cette mesure, qui sera également applicable aux autres manifestations sportives avec des jauges adaptées à la capacité de

chaque enceinte sportive", précise la même source. La Confédération africaine de football (CAF) a donné son accord pour l'entrée aux tribunes de 14.000 spectateurs pour le match Algérie-Burkina Faso, prévu le mardi 16 novembre 2021 au stade Mustapha Tchaker de Blida (17h00), comptant pour la 6ème et dernière journée du groupe A des éliminatoires de la Coupe du Monde 2022.

La sélection algérienne de football a effectué, lundi en soirée,

sa première séance d'entraînement au stade Cairo Stadium, en présence de tout l'effectif retenu pour préparer les deux prochains matchs contre respectivement Djibouti, le vendredi 12 novembre (14h00, heure algérienne) au Caire, et Burkina Faso, le mardi 16 novembre (17h00) au stade Mustapha Tchaker de Blida, comptant pour les deux dernières journées du deuxième tour des qualifications à la Coupe du monde 2022.

EN VUE DE LA RENCONTRE EN AMICAL FACE À LA NOUVELLE-ZÉLANDE

## La sélection A' en stage à Dubaï

RS

L'équipe nationale de football A', composée de joueurs locaux, a entamé avant fier son stage à Dubaï aux Emirats arabes unis (8-16 novembre), en vue de la rencontre en amical face à la Nouvelle-Zélande, dans le cadre de sa préparation pour la Coupe arabe Fifa 2021, prévue au Qatar du 30 novembre au 18 décembre, a indiqué hier la Fédération algérienne (FAF). Sous la conduite de l'entraîneur Madjid Bougherra, la première séance s'est déroulée sur l'un des terrains annexe du stade Maktoum Ben Rachid al-Maktoum et a été beaucoup plus consacrée à la récupération afin de permettre aux joueurs de reprendre leur fraîcheur, en attendant à ce que le groupe soit au grand complet pour entamer le travail technico-tactique au niveau de la même enceinte, précise la même source.

La délégation de l'équipe nationale A' est arrivée mardi à l'aube à Dubaï où elle a été accueillie par les représentants



diplomatiques aux Emirats Arabes unis. C'est le quatrième stage depuis la nomination de Bougherra à la tête de la sélection A', après ceux organisés en juin, août, et octobre, ponctués par des matchs amicaux face au Liberia à Oran (5-1), la Syrie (2-1) et le Burundi (3-0) à Doha, et récemment devant le Bénin à Alger (3-1).

L'équipe A' devrait effectuer un stage précompétitif à Doha à partir du 24 novembre, soit quelques jours avant son entrée en lice en Coupe arabe, le mercredi 1er décembre face

au Soudan, au stade Ahmed-Ben Ali à Doha (11h00 algériennes).

Les Algériens enchaîneront contre le Liban, le samedi 4 décembre au stade Al-Janoub (14h00), puis l'Egypte, le mardi 7 décembre, toujours au stade Al-Janoub (20h00).

Outre la prochaine Coupe arabe de la Fifa, la sélection algérienne A' prépare également le Championnat d'Afrique des nations (CHAN), prévu en 2023 en Algérie.

FOOT/SÉLECTION ALGÉRIENNE (U17)

## DÉBUT DU STAGE D'ÉVALUATION À BEN AKNOUN

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U-17), a entamé son stage d'évaluation à Ben Aknoun (Alger), malgré l'absence des joueurs évoluant à l'étranger qui n'ont pas pu rallier la capitale en raison de contingences liées à leur déplacement, indique hier la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Le staff technique conduit par l'entraîneur Rezki Remane n'a donc pas voulu faire passer cette opportunité en procédant au remplacement des joueurs prévus par des éléments locaux issus de l'Académie de la Fédération algérienne de football de Sidi Bel-Abbès et de quelques clubs.

Le stage a débuté avec un regroupement à l'hôtel Ferdi Lily de Ben Aknoun et une première séance d'entraînement au stade Bourouila. Jeudi, la sélection nationale affrontera l'équipe de l'USM Alger au stade d'El-Mokrani de Ben Aknoun (15h00), puis le dimanche 14 novembre face au MC Alger, au même stade et à la même heure, conclut la même source.

HAMMADI

## IMPÉRATIF DE PROTÉGER L'ARTISANAT CONTRE LE VOL

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hammadi a mis l'accent mardi à Alger sur l'impératif de "mettre en valeur et préserver l'artisanat", patrimoine culturel et civilisationnel de l'Algérie, afin de le préserver de la disparition et du vol. Inaugurant la galerie Mohamed Lamdji à l'Agence nationale de l'artisanat traditionnel (Anart), en compagnie de la ministre de la Culture et des Arts, Wafa Chaâlal, à l'occasion de la Journée nationale de l'artisan célébrée le 9 novembre, le ministre a salué "les efforts déployés par les artisans, ces créateurs et innovateurs, dans la préservation de ce patrimoine authentique", soulignant "l'impératif de mettre en valeur les produits artisanaux et les protéger de la disparition, car constituant la culture et l'authenticité des Algériens".

Qualifiant cette galerie de "musée où sont réunies diverses pièces nées sous les doigts d'artisans qui opèrent avec dextérité et professionnalisme", le ministre a mis en évidence "le lien si étroit entre l'industrie artisanale, la culture et le tourisme".

Il faudrait, toutefois, œuvrer à la commercialisation des produits artisanaux qui sont de qualité et exposés dans plusieurs salons internationaux.

De son côté, la ministre de la Culture a jugé vital de "protéger le patrimoine culturel et artisanal en le classant au niveau national et mondial", rappelant les efforts consentis jusque-là pour le classement de la Chedda tlemcenienne au patrimoine de l'Unesco.

Un travail colossal est à pied d'œuvre pour le classement d'autres habits traditionnels comme biens immatériels, sachant que l'Algérie recèle "une richesse culturelle et civilisationnelle qu'il faudra justement protéger contre le vol", a-t-elle soutenu.



# LA GÉNÉRALE "RAMADA 19" PRÉSENTÉ AU TNA

## Une tragédie qui explore l'individu et met à nu les travers de la société

**La générale de la pièce de théâtre "Ramada 19", une tragédie qui explore l'individu et met à nu les travers de la société, a été présentée avant-hier soir à Alger, devant un public nombreux, astreint au strict respect des mesures sanitaires préventives contre la propagation du Coronavirus.**

Accueilli au Théâtre national Mahied-dine-Bachtarzi (TNA), le spectacle a été mis en scène, dans une conception composée, par Chawki Bouzid, sur un texte adapté par le poète et romancier Abderrezak Boukebba, du roman "Leyliyet Ramada" de l'universitaire, écrivain et critique littéraire, Waciny Laredj.

L'astreinte au confinement causée par la pandémie de la Covid 19 étant toujours de rigueur, cinq personnages d'une même famille, représentant un microcosme social, gravitent autour de "Ramada", personnage principal controversé, campé par Asma Cheikh, placé au centre de toutes les tourmentes, là où tous les siens vont se croiser. L'oisiveté imposée par les impératifs conjoncturels liés à la nécessité sanitaire de s'isoler, va révéler, durant une heure de temps, l'égo de chacun et faire remonter à la surface, de vieilles questions restées en suspens avec toutes les contrariétés qu'elles avaient alors engendrées. Ainsi et s'étant toujours sentie victime du conservatisme et de l'intolérance de son père et son grand père (rendus par Aymen Bensalah), Ramada (cendre) va tenter de rétablir ses droits, notamment celui de pouvoir enfin disposer de sa vie. Mariée malgré elle par son père à Karim, (Mohamed El Khalil Djebbari), Ramada, dont le cœur est habité par Shadi (Bellal Belmadani), lui-même convoité par Micha (Fissa Mounira Rouibhi), ne sait pas, en fait, qu'elle a servi de contrepartie à un deal conclu entre son père et Karim, pour que ce dernier accepte de lui offrir sa sœur (personnage suggéré) en mariage.

### AMOUR, PASSION, TOLÉRANCE ET LIBERTÉ

Sur le terrain de la réflexion, les langues



se délient et les conflits éclatent, passant en revue, dans des tons coléreux, différents concepts philosophiques tels, l'amour, la passion, le patronyme, la tolérance et la liberté, sous le regard du personnage de l'auteur, rendu par Wael Bouzida, qui modérait les interventions et veillait à ce que rien ne lui échappe. A l'intérieur d'une zone de conflits délimitée par une bordure au milieu de la scène, le grand père révélant le contrat immoral conclu entre son fils et Karim, se fait tuer par ce dernier, qui à son tour, se fait poignarder par sa femme Ramada, consternée par ce qu'elle venait d'entendre. Dans des atmosphères moroses créées par un éclairage assombrissant, les comédiens ont évolué avec des costumes et des ensembles à dominance noirâtre, dans une scénographie hautement symbolique, signée, Riad Segueni qui a suggéré notamment le marasme social engendré par les mesures de

confinement. Fait de miroirs et d'escaliers de part et d'autre et au fond de la scène, le décor invite, en substance, à la nécessité d'assumer ses erreurs et la capacité de les affronter.

Illustrant judicieusement les moments forts de la trame, menée en Arabe littéraire, la bande son, œuvre de Fayçal Senouci, a bien soutenu le jeu des comédiens qui ont bien porté la densité du texte.

Evoluant sur l'ensemble de l'espace scénique dans des échanges intenses, menés en vociférant, les comédiens auront ainsi usé du registre du théâtre de la cruauté pour garder le public en haleine jusqu'à la fin du spectacle.

En présence de Waciny Laredj qui a-illuminé, "bien apprécié le travail d'adaptation et celui de la mise en scène", le spectacle "Ramada 19", produit par le TNA, a été très applaudi par l'assistance. Il est reconduit mercredi et jeudi.

ABBA

## «Voyage» signe un énorme démarrage avec 400.000 ventes dans le monde entier



"Voyage", le nouvel album événement d'ABBA, est déjà un énorme succès. Selon le label Polydor, plus de 400.000 exemplaires du disque ont déjà trouvé preneur dans le monde entier, en ne prenant en compte que les précommandes. 250.000 billets ont été vendus en trois jours pour la tournée en hologrammes. « Merci d'avoir patienté... » Écrit le groupe. Et les retrouvailles ont bel et bien eu lieu. Après 40 ans d'absence discographique, ABBA a signé son grand retour vendredi avec la sortie de son nouvel album "Voyage", le premier depuis "The Visitors" en 1981. Un véritable

événement qui a permis au mythique groupe suédois de faire la Une de la presse du monde entier pour ce qui est une des grosses sorties musicales de cette fin d'année. Et les dizaines de millions de fans d'ABBA seront ravis à l'écoute des 10 titres qui alternent entre ballades intenses ("I Still Have Faith In You", "Little Things") et tubes pop imparables ("Don't Shut Me Down", "No Doubt About It"), reprenant les festivités là où elles se sont arrêtées il y a quatre décennies. « Le concert à Londres est un grand risque, revenir avec un nouvel album aussi. Mais la vie, c'est prendre des risques. C'est ce qui la rend excitante » confie Björn Ulvaeus au micro du Parisien, particulièrement ému : « C'est une merveilleuse histoire, de faire cet album ensemble, quarante ans après, et l'apprécier, le rendre personnel. Il y a une profondeur en lui qui reflète ce que nous sommes aujourd'hui, dans nos vies. Montrer qu'on peut faire ça, c'est super, personne ne l'a jamais fait avant ».

### 400.000 VENTES DANS LE MONDE ENTIER !

Les chiffres communiqués par Polydor

sont là pour le prouver : l'album "Voyage" devrait sans nul doute démarrer à la première place des charts du monde entier. Déjà numéro un sur iTunes dans 59 pays dont la France, le disque compte déjà 400.000 ventes dans le monde entier, rien qu'en prenant en compte les précommandes ! Sur le sol britannique, plus 118.000 ventes ont été comptabilisées en trois jours, ce qui devrait permettre à ABBA de signer le meilleur démarrage de l'année, devant Ed Sheeran et ses 139.000 ventes réalisées par "Equals", et même celui des quatre dernières années. "Voyage" est bien parti pour devenir la meilleure première semaine de ventes au Royaume-Uni depuis "Divide" du même Ed Sheeran qui, en mars 2017, s'était vendu à 672.000 unités en sept jours. En attendant Adele, bien sûr. Aux Etats-Unis, "Voyage" devrait démarrer à la deuxième place des meilleures ventes avec 75.000 à 85.000 exemplaires au compteur selon les premières estimations. Sur Spotify, les 10 pistes cumulent à ce jour plus de 60 millions d'écoutes. En France, l'album est numéro un des ventes sur Amazon, tandis qu'il atteint le Top 10 sur le site de la Fnac.

# L'EXPRESSDZ®

## L'Express Société de Médias/d'Actualités

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations...

Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax : 023.70.99.92**

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**

E-mail : [redaction.mehdaoui1969@gmail.com](mailto:redaction.mehdaoui1969@gmail.com)

Suivez nous sur : [www.lexpressquotidien.dz](http://www.lexpressquotidien.dz)  
Ou sur notre page Facebook : **L'EXPRESSDZ**

**L'express, le quotidien de tous les Algériens dont l'information est sacrée et le commentaire est libre**

## République Algérienne Démocratique et populaire

Wilaya de Ghardaïa  
Direction de la Jeunesse et des Sports

# MISE EN DEMEURE

Suite aux rapports délivrés de la part bureau d'études chargé étude et suivi du projet, suite à plusieurs mise en demeure qui délivré de la part la direction de la jeunesse et des sports , La direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Ghardaïa lance un mise en demeure dans un délais de 08 jours à l'entreprise des travaux de bâtiment représentée par Mr BELARBI -Lakhdar chargée pour l'ouvraison extérieurs de camp de jeunes à Guerrara à compter de la publication de cette mise en demeure dans le presse nationale ou le Bulletin Officiel Marchés de l'Opérateur Public BOMOP en arabe et en français.

L'EXPRESS DU 11/11/2021

ANEP : N° 2116019723

**L'EXPRESS**  
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION - MARDI 12 OCTOBRE 2021 - N°106 - PRIX 20 DA - Directeur de la publication: ZAHIR MENTAGOU

**ON NE PEUT PAS METTRE SUR UN MÊME PIED D'ÉGALITÉ L'AGRESSEUR ET L'AGRESSÉ**  
**Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc**  
L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères  
L'affaire des 7000 migrants algériens : Les chiffres de la France, un grand mensonge

**Air Algérie reprend de l'altitude**

**30 millions de dollars de préjudice causé au Trésor public**

**Les adeptes du désordre toujours en action!**

**LE PROCÈS REPREND : HOUDA FERAOUN RATTRAPÉE PAR LE PROJET DE 1 MILLION DE LIGNES FTTH**

**LE PRÉMIER MINISTRE BENABDELRAHMAN BELOUADJ PRÉSENTE LE PROJET DE LOI**  
L'Algérie n'a pas ménagé ses efforts pour renforcer le Mouvement des non-alignés

**CORONAVIRUS : 98 CAS ET 3 DÉCÈS**  
Sous la barre symbolique et rassurante des 100 contaminations

**Suivez nous sur : [www.lexpressquotidien.dz](http://www.lexpressquotidien.dz)**  
**Ou sur notre page Facebook : L'EXPRESSDZ**

**L'EXPRESS**  
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION - PRIX 20 DA - Directeur de la publication: ZAHIR MENTAGOU

**Suivez nous sur notre page Facebook : L'EXPRESS.DZ**

**L'express le quotidien**  
@LexpressAlgerie · Journal

Accueil Avis Vidéos Photos Plus

J'aime déjà Message

**À propos** Voir tout

L'Express s'engage, d'ores et déjà, à accompagner la marche de l'Algérie vers un avenir meilleur et à contribuer de façon efficace aux efforts d'infor...  
Afficher la suite

380 personnes aiment ça, dont 3 de vos amis

411 personnes sont abonnées

<https://www.lexpressquotidien.dz/>

023 70 99 92

Envoyer un message

[lexpressquotidien2021@gmail.com](mailto:lexpressquotidien2021@gmail.com)

Journal

**Suggérer des modifications**  
Est-ce le numéro de téléphone correct pour cette Page ?

+21323709992

Oui Je ne suis p... Non

**Photos** Voir tout

**Créer une publication**  
Photo/Vidéo Je suis là Identifier des amis

**L'express le quotidien**  
31 min

Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères

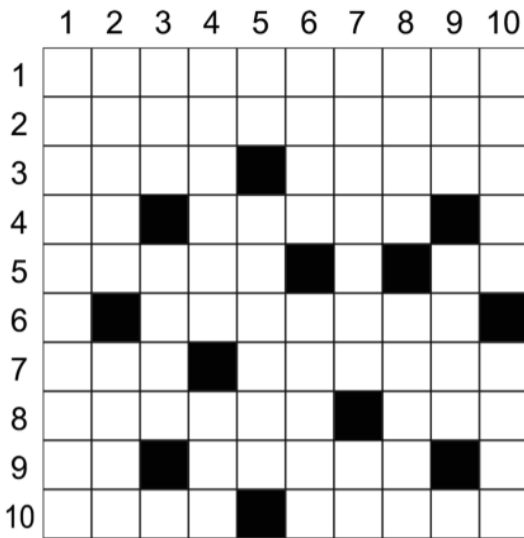
LEXPRESSQUOTIDIEN.DZ  
Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères

J'aime Commenter Partager

**L'express le quotidien**  
1 h

Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc

## Mots Croisés



### Horizontalement

- 1- Coucher du soleil. 2- Inaugurations.
- 3- Eroder - Hasards. 4- Note - Vocabulaire.
- 5- Prendre le sein - Démonstratif.
- 6- Porter avec violence. 7- Rebelle sur le front - Capitale de l'Arménie. 8- Décès - Déesse marine. 9- Au milieu de la nuit - Point de côté. 10- Indique la sortie - Monsieur péjoratif.

### Verticalement

- 1- Elle porte la mini-jupe. 2- Maligne - Coût.
- 3- Première femme - Enveloppe.
- 4- Disparitions - Récipient. 5- Cité antique - Petit anneau de cordage. 6- Vedette - Anneaux de cordage. 7- Atteint son point le plus élevé - Fait rêver. 8- Déchet - Echappe. 9- Personnage biblique - Courage. 10- Tentative - Sombre.

## 4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Curatif  
Kuratif  
Curatif  
Curatif

Dédommagement  
Dédommagement  
Dédommagement  
Dédommagement

Guamelle  
Gammelle  
Gamelle  
Gamelle

Télépathie  
Télépathie  
Télépathie  
Télépathie

## Les mots fléchés

CHAMBAR- DEMENT GRILLERA	MOI PERCER	CHANT DE KHALED COUPE AU PLUS PRES	MONNAIE D'ESPAGNE	CHANT DU COQ	ÊTRE DIGNE D'ÉLOGE BISTROT ANGLAIS	RÉCÉPISSÉ
▶	▼	▼	▼	▶	▼	▼
CITADINS QUALITÉS			VIDER L'EAU D'UN BATEAU PETITE FEMME	PRÊTRE PRÉNOM OCCIDENTAL		
▶			▼	▼		
TROMPÉ EN COMPA- GNIE DE		ESQUIVER HURLEMENT		GYM TONIQUE VOISIN DE L'HUILE		PLUS FAMI- LIER QUE VOUS SEXISTE
▶		▼	▶	▼	▶	DANSE DES ANNÉES 60
INEXACT MATIÈRE D'ALLIAN- CE				DÉCALAGE PARENT PAR ALLIANCE		▼
▶	CONVIENDRA SUPÉRIEUR EN MÉRITE		VENUE AU MONDE	OLIVE CRUE INFLAMMA- TION NASALE		DESSUS DE PANIER
SÉLÉNIUM AU LABO IRRITATIONS	▼	LES PLUS AGÉS SÉDUISANT	▼	▼	DÉTESTÉ SEIGNEURS	▼
▶		▼			▼	
PLAÇA HUMÉE			RASSEMBLÉ ARBRE DÉCORATIF			SAINT CONSTRUIT ES
▶			▼	PATATE ÉCRASÉE ARTICLE		▼
TENDON DE VIANDE VOLCAN SICILIEN				FAIRE DU TORT VILLE DE FRANCE		PORTER AU POUVOIR
▶			ARBRE À CERISES IMPLORE	▼		▼
ÎLE DE L'ATLAN- TIQUE	CARACTÉ- RISA ANCIENNE MONNAIE EUROPÉENNE			MOT DE LIAISON CONDIMENT		COLLE FORTE MARCHES
▶	▼	PETITES SURFACES PARESSEUX		▼	SORTIE DU SOMMEIL À LUI	▼
DENTS NON CRUE	▼				OUVRE LA FENÊTRE	▶
▶				ABANDON- NÉE	▶	

## BIFFE-TOUT

EN 9 LETTRES :  
Ile de la Méditerranée

ACROSTICHE	CORRIDA	PÉCULE
ASIATE	CYLINDRE	PERPÉTUER
AVENUE	DÉCADE	PHILOSOPHE
3ANANIER	FARINEUX	RICHISSIME
3EAUCOUP	FINAUD	SABLIÈRE
3ISCORNU	FOULARD	SIRÈNE
3ONITE	GÉMELLAIRE	SOUTIRÉ
3OUILLOIRE	GRÉGAIRE	SPASME
3RICOLEUR	HABITACLE	TARATATA
CAFETIER	HACHURE	TRITON
CHOLÉRA	HYGROMÈTRE	ULTRASON
CINÉMA	JOCKEY	VANCOUVER
COCCINELLE	LICITE	VENISE
COLONIALE	MALHABILE	VERSATILE
COLORADO	MILICE	VOMITIF
COMMANDO	MUSTANG	VRILLE
CONFUCIUS	NUANCE	
CONTINUITÉ	OTAGE	

G	E	M	E	L	L	A	I	R	E	E	R	T	E	M	O	R	G	Y	H
C	V	E	R	S	A	T	I	L	E	E	L	I	B	A	H	L	A	M	B
O	B	T	S	C	R	S	L	R	B	C	A	V	M	B	H	A	U	C	R
N	A	R	A	I	O	I	P	I	I	C	Y	I	E	A	O	L	D	A	I
F	N	C	T	R	C	R	S	A	R	C	L	L	C	N	T	N	V	F	C
U	A	O	H	I	A	C	R	O	S	I	H	H	I	R	I	O	I	E	O
C	N	S	T	O	O	T	S	I	C	M	U	I	A	N	M	S	N	T	L
I	I	E	I	R	L	T	A	E	D	R	E	S	S	I	D	U	E	I	E
U	E	E	N	R	I	E	D	T	E	A	O	V	T	S	A	R	E	E	U
S	R	U	L	C	E	U	R	E	A	N	I	R	N	I	H	E	R	R	R
R	P	E	H	L	A	N	R	A	O	S	F	Y	C	I	P	M	X	C	R
E	U	E	R	N	E	I	E	D	D	G	A	E	E	O	L	U	E	O	E
V	O	A	I	I	T	N	A	E	N	R	E	B	S	K	E	L	E	M	U
U	C	F	S	U	A	R	I	A	L	D	A	O	L	N	C	U	E	M	T
O	U	I	O	I	O	G	T	C	A	U	L	L	I	I	N	O	E	A	E
C	A	S	N	L	A	S	E	C	C	I	C	R	U	E	E	G	J	N	P
N	E	I	I	O	E	U	T	E	R	H	O	A	E	V	O	A	R	G	D
A	B	C	N	M	M	D	E	P	G	F	C	A	P	T	F	E	E	O	E
V	H	A	B	I	T	A	C	L	E	C	O	L	O	N	I	A	L	E	P
C	O	N	T	I	N	U	I	T	E	B	O	U	I	L	L	O	I	R	E

## SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

<b>MOTS FLÉCHÉS</b>	
<b>HORIZONTALLEMENT</b>	
ACCELERATIONS - CAMEL - OPTA - GALOP - SCALPES - PINEDE - GIRLS - FAN - RODAI - REE - SAC - AMIE - JE - NB - SAFRAN - AVAL - RIANTS - TARIR - ZIG - TRI - BRAIT - AUSSI - URE - LESTEE - GI - ETA - KIR - MOUD - FUSIL - REPEREE - EIRE - REA - EAU - SONDE - NIL - INITIER - OGRE - ATELE - SUCREES.	
<b>VERTICALEMENT</b>	
ACCAPARE - ABREVAIT - CALINE - ARRETS - UNE - HERON - ENVIA - AIE - IL - LAPER - BARIL - LISTE - NEM - DOS - TEK - ROI - RESEDAS - SIRENES - TALC - ACARIATRE - DRU - AGI - FIGUE - PRE - AIOLI - ARA - SEMEE - OR - OPPRIMANTS - ORANGE - UNTEL - INTRIGUE - IRE - SASSEE - SI - IDEALES.	
<b>MOTS CROISÉS</b>	
<b>HORIZONTALLEMENT</b>	
1- RONDELETTE. 2- EPEE - OUEST. 3- VENTRIERE. 4- ORNEES - TA. 5- LAINE - MESS. 6- UT - ULTIMES. 7- TIGE - AMI. 8- IO - SIRENES. 9- ONT - LI. 10- EVENTEES.	
<b>VERTICALEMENT</b>	
1- REVOLUTION. 2- OPERATION. 3- NENNI - TE. 4- DETENUES. 5- REEL - ILE. 6- LOIS - TARIN. 7- EUE - MIME. 8- TER - EMINCE. 9- TSETSE. 10- ET - ASSISES.	
<b>4x4</b>	Gangster - Frissonnement Sismographe - Traineuse
<b>BIFFE-TOUT : NOUREIEV</b>	

## ANNONCES

## IMMOBILIER VENTE

● Cabinet de gestion immobilière met en location un duplex bien fini, luxueusement meublé et bien situé avec une belle vue dégagée, étage 5 et 6ème. en toutes commodités ; eau, électricité, gaz, chauffage central. sis au centre ville, tizi ouzou.

**prix : 50 000 da/mois. accepte longue durée (01 année).**

pour toutes autres informations complémentaires, veuillez nous contacter aux coordonnées citées ci-dessous:

**Tél fixe : 026 20 92 42**

**Tél mob : 0560 93 33 14**

● Cabinet de gestion immobilière met en vente un logement de type f3 bien fini, surface 87 m<sup>2</sup> environ situé au 2ème étage. bâtisse très bien finie, avec 02 façades et en toutes commodités, acté et accepte un crédit bancaire. sis à lot bouzar, tizi ouzou.

**prix : 840 u négociable.**

pour toutes autres informations complémentaires, veuillez nous contacter aux coordonnées citées ci-dessous:

**Tél fixe : 026 20 92 42**

**Tél mob : 0560 93 33 13/14**

● Cente une carcasse khrassia hai salam 200 m2 bâtie sur 168 m2 r+1 possibilité r+3 deux garages dardine façades de 12 mètres l'eau gaz vrd électricité acte décision la cadastre et passer au 2015

**Le prix : 3 milliard négociable**

**Tél mob : 07 72 96 4093**

● vente des terrain caractere promotionnel industriel agricole partenariat habitation résidentiel

**Tél fixe : 023 94 91 40**

**Tél mob : 0795 78 66 93**

● agence immo loue villa haouche chaouch el achour convient pour habitation, bureau, centre de remise en forme, spa ou autre.

**Tél mob : 0771 38 73 65**

● Vente ou partenariat terrain. caractère agricole lieu boumerdes sidi belabess bouira tlemcen tiziouzou temouchent bejaia blida.

**Tél mob : 0795 78 66 93**

## IMMOBILIER LOCATION

● Particulier à particulier loue studio toutes commodités, libre de suite, meublé climatisé, interphone, à boumerdes au 1er niveau de villa proche de liap et inh. constitué d'1 pièce avec chambre à coucher, 1 cuisine avec réfrigérateur et cuisinière, 1 salle de bain, 1 hall avec 1 table et 4 chaises et 1 balcon. convient à un couple marié sans enfants. 30000 da par mois (3 mois d'avance) curieux, intermédiaires, célibataires : s'abstenir.

**Tél mob : 0552 02 32 36**

● Agence immo loue un appartement f3 résidence les pins ouled fayet bien situé avec toutes commodités / cuisine équipée / chauffage central / climatisation / parking sous sol / espace vert / ...etc / prix : 100 000 da



## INFORMATIQUE

● Bienvenue au service officiel labo du monde, nous mettons à la disposition de nos matériel et produit, un service rapide et efficace dans le nettoyage de billets de banque masquer et crypter dans les couleurs suivantes: noir, vert et rouge notre principale est de faire tout notre possibilité que nos clients soient satisfaits de se d'argent crypte et de relever ceux parmi les clients qui sont: découragés et nous mettons à leur disposition les solutions ci-dessous: machine. produits efficaces et rapide et manuellement. nos principaux clients sont les banques et organisations humanitaires, les clients ayant des fortunes cryptées sont également les bienvenus.

**Tél mob : 0650 79 83 25**

● Vends des compteuses de billets ayant une fiabilité incomparable et un rapport qualité/prix très avantageux, homologuées par la poste d'algérie elles détectent les faux billets par u.v et m.g

**Prix : premier modèle ( la blanche) 16000 da h.t , deuxième modèle ( la noire) 25000 da h.t, 3ème modèle ( la grise) 30000 da h.t**

- Garantie 12 mois, - possibilité de vente avec facture, - vente en gros et en détail.

- Livraison sur tout le territoire national avec paiement à la réception

**Tél mob : 0770 91 23 53**

● Spéciale promotion au laboratoire france dubois. Laboratoire france dubois exerce ses fonctions dans le cadre de décapage des billets de banque masqué de multiple couleur noir, vert, rouge, jaune et de devise internationale et nationale euro, dollar, dinar algérien, dirham.

**Tél mob : 0662 86 06 96**

● Studio + salle de bain + petite courbe à 1 700 000 centimes par mois et 20 400 000 centimes par an.

**Tél mob : 0553 45 17 65**

● Agence immo loue baba hassan très bien situé, sur le boulevard 03 niveaux, composé de trois f4, libre de suite.

**Tél mob : 0771 38 73 65**

● Agence immo loue un appartement f3 à cheraga en plein centre ville bien situé convient habitation où bureaux.

**Tél mob : 0662 86 06 96**

● Agence immo loue niveau villa f4 boudjemaa tamime, draria, libre de suite.

**Tél mob : 0771 38 73 65**

## OFFRES D'EMPLOI

● Nous cherchons une fille qui sera chargée de la facturation et du suivi de la comptabilité avec nos sociétés informatiques / informaticienne description missions :

- monter, installer et mettre en service les nouveaux matériels informatiques
- former les utilisateurs
- intervenir en assistance et réparation
- ordonnancer le déroulement des travaux
- réaliser les archivages et les sauvegardes des données
- suivre et mettre à jour l'information technique, économique et réglementaire
- diagnostiquer les défaillances et proposer des solutions d'amélioration
- suivre l'état des stocks.

**Tél mob : 06 57 84 93**

● Nous sommes une société 100% tunisienne et maintenant ouverte en algérie.

si vous êtes intéressé pour faire un complément de salaire avec une possibilité de dépasser 60 000 dz par mois.

pour les étudiants est aussi possible de faire un salaire.

**Tél mob : 0553 21 83 26**

● Nous sommes un laboratoire d'analyse spécialisé dans les décapages de billet de banque tel que euro dollar dinar etc..... quelque soit ça couleur ( noir - vert etc..)

**Tél mob : 0554 26 01 89**

## AUTO - MOTO

● Toyota 4x4 très propre et très solide

**Marque : Toyota**

**Modèle : Rav 4**

**Année : 2013**

**Kilométrage : 207000**

**Carburant : Diesel**

**Puissance : 13 chevaux**

**Tél mob : 0559 78 62 46**

● Vends fiesta titanium en très bon état, année 2012, la tole et le moteur en parfait état de marche.

**Marque : Ford**

**Modèle : Fiesta**

**Année : 2012**

**Kilométrage : 250 000**

**Carburant : Essence**

**Tél mob : 0776 53 29 11**

● Venez nous rencontrer et découvrir nos aubaines chez le concessionnaire rivière-du-loup honda. voyez ce superbe véhicule honda civic 2018 usagé près de rivière-du-loup. inspecté et certifié par nos techniciens d'expérience, ce véhicule noir indique 33036 km au compteur. Il s'agit d'un véhicule de type n/d, avec 4 portes, une transmission automatique et une traction avant (fwd).

**Marque : Honda**

**Modèle : Cr\_v**

**Année : 2018**

**Kilométrage : 33036**

**Carburant : Essence**

**Puissance : 11-13 chevaux**

**Tél mob : 0552 12 50 67**

● Belle voiture zoty nomad

**Marque : Volvo**

**Modèle : Xc60**

**Année : 2007**

**Kilométrage : 270000**

**Carburant : Essence**

**Tél mob : 0778 60 09 41**

● Vends Kia Picanto Brazilia

**Marque : Kia**

**Modèle : Picanto**

**Année : 2014**

**Kilométrage : 171000**

**Carburant : Essence**

**Puissance : 05-07 chevaux**

**Tél mob : 0778 49 94 64**

● Belle moto peugeot fox manque couvercle de carter

**Marque : Peugeot**

**Tél mob : 0778 88 64 08**

● Cityline toute option sauf toit et ciire boite automatique

**Marque : Kia**

**Modèle : Sportage**

**Année : 2019**

**Kilométrage : 44500**

**Carburant : Diesel**

## À VENDRE

## APPARTEMENT de type F3.

Lieu cité Eplf en face université Bab Ezzouar Alger  
Situé à côté station tramway et à 100 mètres de la future station métro.  
Situé à peine 10 minutes de l'aéroport international d'Alger et 5 minutes du centre commercial Suisse Appartement situé au 1er étage et complètement refait  
Climatisation, téléphone et internet disponible  
Appartement situé dans une cité fermée qui dispose d'espace de jeux pour les enfants Acte notarié et livret foncier disponibles

**Tel: 0770829271**

Quotidien L'express Edité par la SARL ADRA COM  
Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger  
Tel/FAX Administration et publicité: 023.70.99.92

Directeur de la publication **ZAHIR MEHDAOUI**  
zahir.mehdaoui1969@gmail.com  
Email: redaction@express-dz.com / Site Web: www.lexpressquotidien.dz  
TEL: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances **Nourine Brahmi**  
Tel/FAX: 023.70.99.92  
Impression  
SIA Alger Bab Ezzouar

**Publicité**  
Pour toute publicité, s'adresser à l'Agence Nationale de Communication d'Édition et de la Publicité (ANEP)  
Alger : 1, avenue Pasteur  
Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28  
Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19  
Mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

## LES CAS DE CONTAMINATION PAR CORONAVIRUS CONTINUENT LEUR REMONTÉE : 124 NOUVEAUX CAS, 6 DÉCÈS

Cent vingt-quatre (124) nouveaux cas confirmés de coronavirus (covid-19) et 6 décès ont été enregistrés les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, hier, le ministère de la Santé dans un communiqué.



# 16

Alger

23°

Constantine

21°

Oran

22°

Ouargla

29°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
05:41	12:31	15:25	17:46	19:11

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 11 NOVEMBRE 2021 // N°176 // PRIX 20 DA

ANP

## Saisit d'une importante quantité de drogue introduite via le Maroc



D.M

Des détachements et des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) ont mené, entre le 3 et le 9 novembre, plusieurs opérations qui « témoignent de l'engagement inflexible de nos Forces Armées à préserver la quiétude et la sécurité dans notre pays », indique un communiqué du Ministère de la Défense Nationale (MDN). Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordina-

tion avec les autres services de sécurité, dix-huit narcotrafiquants au niveau des territoires des 2e et 3e Régions Militaires. Ils ont mis en échec « des tentatives d'introduction d'immenses quantités de drogues via les frontières avec le Maroc, s'élevant à 12 quintaux et 39 kilogrammes de kif traité », fait savoir ce mercredi un communiqué du MDN. Dans le même temps, vingt-huit autres narcotrafiquants ont été arrêtés « en leur possession 33,5 kilogrammes de la même substance et 168735 comprimés psychotropes sai-

sis dans diverses opérations exécutées à travers les autres Régions Militaires ». Enfin, 175 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, Béchar, Tamanrasset, Sidi Belabbes et Tindouf, conclut la même source. Par ailleurs, dans le domaine de la lutte antiterroriste, des détachements combinés de l'Armée Nationale Populaire ont appréhendé (08) éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national.

EFFONDREMENT D'UN IMMEUBLE À BOLOGHINE (ALGER)

## Trois morts et deux blessés

Le corps d'une troisième victime a été retrouvé, mercredi, par la Protection civile, sous les débris de l'immeuble qui s'est effondré à la rue Abdelkader Ziar, dans la commune de Bologhine, suite à un glissement de terrain provoqué par les fortes précipitations, portant ainsi le bilan à trois morts et deux blessés. "Les éléments de la Protection civile ont réussi vers 00h20 à dégager des

décombres le corps d'une troisième victime. Il s'agit d'une femme, portant ainsi le bilan de cette catastrophe à trois morts et deux blessés qui ont été transférés à l'hôpital de Bab el Oued", a déclaré le lieutenant, Benkhelfallah Khaled. Il a ajouté que les recherches ont été menées par l'unité de sauvetage et de recherche avec l'aide de l'équipe cynotechnique. L'effondrement de l'immeuble a été provoqué par un

glissement de terrain en raison des fortes pluies qui se sont abattues sur la région, selon la même source. Un immeuble R+1 s'est effondré vers 16h15 au niveau de la Rue 189 Abdelkader Ziar dans la commune de Bologhine, et jusqu'à présent deux enfants (11 et 12 ans) qui ont été coincés dans les lieux de l'accident, ont été sauvés, avant de dégager des débris les corps des trois victimes.

DÉDIÉ À L'ÉNERGIE ET À SA DISTRIBUTION

## Sonelgaz organise un Forum Algéro-Turc

M.D  
En présence du Ministre de l'Energie et des Mines et de son homologue turc, un Forum Algéro-Turc dédié à l'énergie et à sa distribution aura lieu, hier, au niveau de l'école ESHRA de Ain El Benian. Organisé par Sonelgaz, ce forum a pour but de mettre en avant la collaboration déjà en œuvre entre

Sonelgaz et les différentes sociétés turques et de concrétiser de nouveaux partenariats avec d'autres entreprises turques relevant du secteur de l'énergie. Durant cette rencontre, les deux ministres vont prononcer des allocutions, des présentations vont être projetées ainsi que l'organisation des B to B.

TLEMCEN

## Saisie de plus de 36 kilos de kif traité et arrestation de 8 individus

Les services de police de la wilaya de Tlemcen ont opéré, dernièrement, la saisie de 36,2 kg de kif traité dans la ville de Maghnia et arrêté 8 individus, a indiqué, hier, un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. L'opération a été menée par les éléments de la brigade de recherche et d'intervention relevant du service de wilaya de la police judiciaire, sur la base d'in-

formations parvenues aux mêmes services au sujet d'agissements d'un réseau de trafic de stupéfiants à partir des frontières ouest du pays, selon la même source. L'exploitation de ces données a permis de découvrir la quantité de drogue en question à l'intérieur d'un véhicule en stationnement dans la ville de Maghnia, a-t-on fait savoir. Les investigations

ont permis l'arrestation de 8 individus impliqués dans cette affaire, avec la saisie de 47 capsules de psychotropes et une petite quantité de drogue dure (cocaïne), ainsi qu'une somme de plus de 34 millions de dinars et un véhicule taxi, indique-t-on de même source. Une procédure judiciaire a été engagée contre les 8 mis en cause, qui ont été présentés devant la justice, a-t-on ajouté.

## AADL BABA H'ÇÈNE, TOUT EST POUR LE MIEUX LA FAKE NEW SUR LA CITÉ 3000 LOGEMENTS AGACE LES HABITANTS

Certaines plateformes de réseaux sociaux ont lancé des rumeurs malveillantes sur l'enregistrement d'un décès dans le quartier de 3000 logements AADL à Baba Hassan à Alger, suites aux fortes pluies de ces derniers jours. « L'Express.dz » a pu comprendre auprès des habitants du quartier que rien de tel ne s'est produit ; les habitants ont nié catégoriquement cette fausse nouvelle, soulignant que l'Agence AADL avait mis en place une cellule de suivi et d'intervention, en prévision de toute urgence résultant des importantes chutes de pluie et des torrents qui en résultent. Mieux encore, les services de



l'agence étaient intervenus en un temps record immédiatement après la chute de plaques de ciment dans l'une des parties du mur de soutènement, dans le quartier d'habitation 3000 Baba Has-

san de la capitale, dans le but de le réparer dans les plus brefs délais par l'entreprise en charge de la réalisation. L'accident n'a laissé aucune perte humaine, qu'il s'agisse de morts ou de blessés.